

**La femme dans le théâtre des Prairies canadiennes : ses épreuves, sa lutte et son
rôle actif dans le paysage communautaire fransaskois**

A Thesis Submitted to the College of
Graduate and Postdoctoral Studies
In Partial Fulfillment of the Requirements
For the Degree of Master of Arts
In the Department of
Languages, Literatures and Cultural Studies
University of Saskatchewan
Saskatoon

By

JACOB KANYIB BILAWOKIT

PERMISSION TO USE

In presenting this thesis/dissertation in partial fulfillment of the requirements for a Postgraduate degree from the University of Saskatchewan, I agree that the Libraries of this University may make it freely available for inspection. I further agree that permission for copying of this thesis/dissertation in any manner, in whole or in part, for scholarly purposes may be granted by the professor or professors who supervised my thesis/dissertation work or, in their absence, by the Head of the Department or the Dean of the College in which my thesis work was done. It is understood that any copying or publication or use of this thesis/dissertation or parts thereof for financial gain shall not be allowed without my written permission. It is also understood that due recognition shall be given to me and to the University of Saskatchewan in any scholarly use which may be made of any material in my thesis/dissertation.

DISCLAIMER

Reference in this thesis/dissertation to any specific commercial products, process, or service by trade name, trademark, manufacturer, or otherwise, does not constitute or imply its endorsement, recommendation, or favoring by the University of Saskatchewan. The views and opinions of the author expressed herein do not state or reflect those of the University of Saskatchewan, and shall not be used for advertising or product endorsement purposes.

Requests for permission to copy or to make other uses of materials in this thesis/dissertation in whole or part should be addressed to:

Dr. Stella Spriet
Head of the Department of Languages, Literatures and Cultural Studies
University of Saskatchewan
9 Campus Drive
Saskatoon, Saskatchewan S7N 5A5
Canada

OR

Dean
College of Graduate and Postdoctoral Studies
University of Saskatchewan
107 Administration Place
Saskatoon, Saskatchewan S7N 5A2
Canada

RÉSUMÉ

Dans le cadre de ce mémoire, nous nous attarderons sur trois thématiques : la femme et son isolement aliénant dans le paysage géographique des Prairies canadiennes, la femme dans le paysage institutionnel et socio-économique aliénant des Prairies canadiennes, et la femme qui s'impose sur le paysage des Prairies canadiennes. Nous nous pencherons essentiellement sur les femmes des Prairies canadiennes qui prennent la parole ou qui sont dépeintes dans les œuvres de dramaturges fransaskois, dont certaines sont des œuvres du terroir fransaskois, et dont la plupart ont été publiées par les Éditions de La nouvelle plume dans les volumes du *Théâtre fransaskois*, et mises en scène par La Troupe du Jour, la compagnie de théâtre professionnelle de la Saskatchewan.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier en premier lieu Dieu le Tout-Puissant pour m'avoir accordé la capacité et la santé de mener à bonne fin cette étude. Je dois ensuite remercier ma directrice de thèse, Dr. Marie-Diane Clarke, professeur de langue et de littérature françaises à l'Université de la Saskatchewan. Ses conseils, son expertise dans le domaine et sa patience tout au long de la préparation de cette thèse ont été indispensables à son aboutissement.

Je voudrais également exprimer ma reconnaissance à l'égard des membres du comité et membres du jury de thèse, Dr. Stella Spriet et Dr. Cheryl Souloudre qui m'ont offert des conseils fort utiles, et Dr. Jesse Stewart qui a également accepté d'évaluer mon travail. Je remercie enfin les professeurs Dr. Anne-Marie Wheeler et Dr. Helena Da Silva grâce à qui j'ai pu acquérir certaines connaissances fructueuses dans certains domaines.

Je tiens aussi à témoigner ma gratitude envers Dr. Tekuni Nakuja, M. Thomas Bibanni Jayen, Révérend Awuni Abass, M. Emmanuel Babuboa, l'avocat M. Owusu Ansah, M. Mark Agyekum, M. Francis Bando, M. Maka Liga, M. Biliman Ndalegim, et tous ceux qui m'ont aidé d'une manière ou d'une autre au cours de mes études de maîtrise.

La réalisation de cette thèse a été enfin rendue possible grâce aux bourses que le Département des Langues, Littératures, et Études culturelles, le Collège d'études supérieures et l'Université de la Saskatchewan m'ont gracieusement accordées.

DÉDICACE

Je dédie cette thèse à ma femme bien-aimée Jennifer Kanyib, à ma fille Jolly Serra Kanyib, à ma mère Munyam Bilawokit, à mon père Bilawokit Namla (décédé), à mon frère Adam Bilawokit (décédé), à tous mes frères et à toutes mes sœurs pour leur amour et sacrifice.

PLAN

PERMISSION TO USE.....	I
DISCLAIMER	I
RÉSUMÉ	II
REMERCIEMENTS	III
DÉDICACE	IV
INTRODUCTION	1
PARTIE I.....	8
La femme face au paysage physique des Prairies canadiennes	8
1. La femme face au paysage géographique des Prairies canadiennes : son isolement.....	8
a. La femme face aux obstacles géographiques des Prairies canadiennes.....	8
b. La femme face aux obstacles climatiques des Prairies canadiennes.....	9
c. La femme face à l'isolement physique et à l'ennui.....	14
2. La femme face à son sentiment de dépaysement et d'isolement.....	16
PARTIE II	21
La femme face au paysage social et économique aliénant des Prairies canadiennes....	21
1. La femme face au paysage conjugal et familial.....	21
a. La femme face au mariage et à sa vie sexuelle	21
b. La femme face aux épreuves de la maternité.....	26
c. La femme face à l'épuisement et à la maltraitance	28
2. La femme face au paysage institutionnel	32
a. La femme face à l'Église.....	33
b. La femme face à la réduction de ses droits et à son aliénation	37
c. De la femme aliénée à la femme psychiatisée	42

3. La femme et sa place dans le paysage socio-économique des Prairies canadiennes	48
a. La femme et ses conditions de travail face à l'entreprise familiale agricole	48
b. La femme et son statut face à la précarité économique	51
PARTIE III.....	55
La femme s'impose dans le paysage des Prairies canadiennes	55
1. La femme et son portrait hors du commun	55
a. La femme et sa force physique.....	57
b. La femme et sa force mentale	59
2. La femme et sa lutte face aux voix dominantes.....	62
a. La femme contre la violence verbale et physique.....	63
b. La femme contre les institutions	65
c. La femme face à sa quête identitaire et ses revendications.....	67
3. La femme et son rôle social et institutionnel	70
CONCLUSION	80
BIBLIOGRAPHIE.....	84
SOURCES PRIMAIRES	84
SOURCES SECONDAIRES	84

INTRODUCTION

Depuis l'époque des premiers explorateurs et aventuriers aux années 50, les textes littéraires de l'Ouest canadien, qu'ils soient des contes ou légendes orales, des chroniques ou récits de voyages, des monographies ou carnets intimes, des œuvres autobiographiques ou épistolaires, des écrits poétiques ou pionniers de la terre, des romans de fantaisie historique ou des pièces de théâtre, sont nombreux à témoigner du thème de la « lutte harassante de l'homme contre la nature », de celui de « l'implacable dureté du sol et du climat », « de l'histoire des colons francophones dans les Prairies » et de leur « douloureuse acclimatation » dans l'Ouest¹. Reviennent souvent dans ces textes la peinture d'un paysage dominé par une immense forêt à la fois fascinante et hostile. Entre autres auteurs du terroir, George Bugnet publie en 1935 son roman *La Forêt* dont le personnage principal Roger est séduit par la vaste étendue des bois qui effraient néanmoins son épouse Louise. Outre les images d'une nature et d'un climat par moments inquiétants, et l'évocation de l'arrivée des colons et de la menace d'assimilation, le lecteur découvre dans ces textes le portrait de personnages qui font preuve d'une exceptionnelle volonté de survivance et d'adaptation, d'un ardent désir de conserver leur langue et leur foi catholique, mais aussi leurs désillusions, leurs échecs et leur cheminement identitaire. Anthony Nelzin-Santos s'attarde plus particulièrement sur la détermination des Canadiens français d'assurer la pérennité de leur identité collective, de garantir au cours des décennies le libre exercice de leur religion, expliquant que « l'Église catholique précède » même « d'un demi-siècle le gouvernement dans l'Ouest », et que pendant que « l'acquisition des terres de la Compagnie de la Baie d'Hudson [ouvrait] les Prairies à la colonisation, l'Église [mettait] en

¹ Note : dans « Littérature d'expression française dans l'Ouest canadien », n. pag.

place un plan de peuplement destiné à préserver et à même renforcer l'élément francophone catholique » (43). Rappelons d'ailleurs qu'au début du vingtième siècle, on assiste à la montée d'un nationalisme catholique qui s'impose au Québec jusqu'aux années 1950, et qui marque la pensée politique et sociale du Canada français.

Des changements s'opèrent dans la société québécoise peu avant les années 50, comme le révèle la publication en 1948 du Refus global qui invite le Québec à remettre en question les fondements du nationalisme québécois traditionnel. Cela correspond à l'époque où les écrivains s'éloignent du thème du terroir pour se tourner davantage vers la question de l'aliénation et de l'infériorité linguistique, pour faire place au ton de la contestation avant celui de l'affirmation. C'est dans les années 60 que la littérature québécoise devient plus militante, se donnant pour objectif l'indépendance nationale. Les Francophones de la Saskatchewan et les autres francophones hors-Québec s'inspirent alors des bouleversements qui ont lieu au Québec pour revendiquer leurs propres droits socio-politiques et économiques. Ils se donnent des noms qui reflètent leur appartenance à la province qu'ils habitent, devenant ainsi des Franco-Ontariens, des Franco-Manitobains, des Franco-Albertains, tandis qu'en 1972, *l'Eau vive*, après avoir offert sa première édition en 1971, mène une enquête auprès des Francophones de la Saskatchewan au terme duquel ceux-ci décident de se faire appeler Fransaskois (Miller 33-34)². Depuis lors, les Fransaskois participent en 1979 à la naissance de leur drapeau (Miller 34), accueillent en 1982 les débuts du *Ce soir*, édition Saskatchewan, bulletin de nouvelles couvrant l'actualité saskatchewanaise, célèbrent en 1983 l'inauguration des nouveaux studios de la Maison de Radio-Canada à Regina avec l'objectif d'offrir « de quatre heures à quatre heures trente d'émissions

² Nous vous renvoyons à l'article de David Murray intitulé « Les Auteurs québécois et l'idée d'indépendance » dans *Le Dérivé*.

françaises produites en Saskatchewan » (Beaulieu n. pag.), assistent en 1985 à la fondation de leur théâtre francophone professionnel dont le but est de refléter la réalité et l'identité fransaskoise (Clarke 159), récupèrent en 1993 la gestion de leurs écoles. Signalons également la mise sur pied en 2000 du Cercle des écrivains dont la mission est de « travailler à l'élaboration d'une dramaturgie fransaskoise » (Clarke 156), et avant l'Année des Fransaskois annoncée en 2012, la publication en 2006 du rapport de la Commission sur l'inclusion de la communauté fransaskoise qui, présidée par le sociologue Wilfrid Denis, s'attarde sur la dimension identitaire dans le but de refléter la nouvelle réalité démographique fransaskoise, de rendre compte de sa composition ethnique plus diversifiée en raison des flux migratoires et d'une proportion plus élevée de couples exogames, et d'« un dynamisme communautaire qui est davantage inclusif face à la diversité culturelle » (Dupré 5). Tout en soulignant qu'« être francophone en Saskatchewan a toujours été un acte volontaire, un effort d'affirmation et de résistance à l'assimilation » (Dupré 11), le rapport définit « les éléments identitaires » du Fransaskois dans les termes suivants :

... une personne qui s'identifie à la francophonie en Saskatchewan, actuellement ou dans le passé, que ce soit par la naissance, par le mariage, ou par l'adoption de la communauté fransaskoise ou l'identification à celle-ci, qui contribue à la vitalité de la langue française ainsi qu'à l'épanouissement et au développement des communautés francophones en Saskatchewan ... (11).

Ce mémoire visera à explorer les obstacles individuels et structurels affrontés par les Canadiennes françaises telles dépeintes par les dramaturges fransaskois, dans les Prairies et notamment dans le paysage géographique et socio-culturel de la Saskatchewan. Il examinera également les moyens que ces femmes déploient individuellement et collectivement pour

surmonter ces obstacles, qu'ils soient des moyens de « contournement » (Manço 415) ou des stratégies de reconstruction identitaire. Cet objectif nous amènera à examiner les pratiques et les responsabilités quotidiennes de ces personnages féminins, leurs contributions et leur rôle dans la cellule familiale et dans leur milieu social, à la lumière des mécanismes de contraintes ou d'engagements, d'exclusion ou de discrimination, traditionnels ou d'inégalités, définis par les institutions, les réseaux sociaux et les lois gouvernementales. Il est clair que le parcours privé et public des Franco-Canadiennes de l'Ouest est plus complexe que celui de leurs pères, frères ou époux en raison de ces mécanismes qui encadrent leurs actions, et diffère d'une décennie ou d'une époque à l'autre en fonction des données socio-culturelles et politiques qui affectent ou améliorent leur quotidien.

Nous partirons de la période qui couvre le dix-neuvième siècle et les trois premières décennies du vingtième siècle, durant laquelle le clergé de l'Ouest canadien « s'attribu[e] le rôle de leader pour affirmer la vie culturelle des Français de l'Ouest » (Lalonde 485), donc pour participer activement à la propagande menée en faveur de la colonisation des Prairies par les Francophones que la tournée en France du curé Labelle en 1885 avait pour but (Lalonde 491). Secondés par certaines agences gouvernementales, des prêtres originaires de France jouent alors le rôle d'agents de recrutement qui s'établissent dans l'Ouest canadien avec l'intention de « créer de nouvelles paroisses peuplées par des colons catholiques et français » (Lalonde 491) venus d'Europe, du Québec et des États-Unis. Nous proposons de mettre en lumière comment les dramaturges fransaskois rendent compte des tribulations, des aspirations et des contributions des Franco-Canadiennes de cette époque d'avant l'âge d'or de la radio et d'avant l'avènement de la télévision, époque au cours de laquelle naissent les « soirées dramatiques et musicales » paroissiales (Gareau « L'Activité... » n. pag.) où se retrouvent les familles catholiques de langue

française. Nous mettrons ensuite en contexte les préoccupations et les motifs des Franco-Canadiennes des décennies suivantes qu'affectent les bouleversements économiques, politiques et idéologiques mondiaux, de concert avec l'accélération de l'industrialisation et de l'urbanisation, tels que relatés sur la scène fransaskoise. Nous pourrions ainsi mieux saisir, à travers la représentation théâtrale des femmes canadiennes-françaises des Prairies, l'histoire de leur vécu et comment de la vision mythifiée du rôle maternel, de l'image de la pionnière dont le dévouement est hors du commun, on est passé à celle de la femme qui, tout en continuant à vouloir célébrer son héritage canadien français, cherche à se détacher des modèles d'identification fixes pour revendiquer le droit à un cheminement identitaire individuel, libérée des mécanismes d'oppression et d'exclusion.

Suite à une première lecture d'ordre sociologique, entre autres des ouvrages de Pierre-Yves Mocquais et de Monique Genuist qui réunissent des témoignages de familles et de femmes canadiennes-françaises, nous avons entamé l'analyse de plusieurs pièces de théâtre, de Laurier Gareau, de Lorraine Archambault, de Raoul Granger et de Madeleine Blais-Dahlem, dont certaines ont été publiées dans les volumes du *Théâtre fransaskois*. Les conclusions de cette analyse nous permettront de tracer le parcours des Canadiennes françaises des Prairies, depuis les tâtonnements identitaires individuels des premières pionnières au sentiment d'une histoire et d'une identité communes en construction de la Canadienne française de l'après 40, à la prise de conscience d'une dynamique identitaire caractérisée par le pluralisme de la Fransaskoise des deux dernières décennies. En nous penchant sur le personnage féminin canadien français des auteurs mentionnés, notre analyse servira de première étape à une étude qui s'inscrira dans un cadre plus théorique. Dans ce mémoire, nous commencerons par considérer les œuvres du terroir de notre corpus. Notons à cet égard que Gareau s'investit lui-même aux côtés d'autres écrivains

des Prairies, de la mission de retourner à ses sources ancestrales en créant des personnages qui glorifient sans équivoque les valeurs traditionnelles :

Comme dans toute dramaturgie ou toute littérature canadienne-française, on a commencé avec le terroir. On est retourné explorer un peu nos racines canadiennes-françaises. C'est ce que j'ai fait avec *La Trahison* et d'autres textes historiques que j'ai écrits au fil des années. Lorraine Archambault l'a fait avec *De blé d'Inde et de pissenlits*, qui a été produit par la Troupe du Jour. Donc, on se penche sur l'arrivée des premiers colons : pourquoi ils sont venus ici et comment ils se sont établis et intégrés dans cette province. (Léveillé 17)

Nous nous pencherons également sur les personnages de *Bonneau et la Bellehumeur ou on va libérer Riel* (2012) qui, avec *La Trahison* (2004) et *De blé d'Inde et de pissenlits* (2006), s'associent à la thématique de l'héroïque résilience des Canadiens français.

D'autres pièces de Gareau, telles que *Husky Stop* (2008) et *La grande vague* (2013), *Le mariage d'la fille Gareau* de Raoul Granger (2005), trois pièces de Madeleine Blais-Dahlem, *Tournesol* (2006), *Foyer* (2007) et *La Maculée* (2012), ainsi que les pièces de *Chemin faisant* (2012), serviront de corpus pour examiner comment le personnage féminin franco-canadien de l'après-guerre, malgré un retour éventuel à ses racines familiales, s'éloigne du discours traditionnel et de la figure féminine chez qui cohabitent soumission et idéalisation, tout en maintenant néanmoins un certain rapport à leur passé et à sa lourdeur identitaire. Depuis une vingtaine d'années se développent un discours critique et des espaces de recherche qui privilégient l'étude du théâtre de l'Ouest canadien, et qui contribuent à donner à ce théâtre une dimension institutionnelle. Parmi les chercheurs qui se penchent sur le parcours de la dramaturgie fransaskoise et sur le champ thématique de ses pièces, mentionnons plus

particulièrement Louise Forsyth qui s'attarde sur l'œuvre de Madeleine Blais-Dahlem et ses personnages féminins. Notre mémoire propose toutefois d'offrir une étude plus exhaustive des personnages féminins canadiens français qui prennent la parole dans les pièces des volumes *Le Théâtre fransaskois* et d'autres pièces d'auteurs fransaskois dont La Troupe du Jour a favorisé la création ou a monté la mise en scène.

Les pistes de réflexion que nous nous sommes assignés seront examinées dans nos trois chapitres. Dans le but d'atteindre au mieux nos objectifs, nous étudierons en premier lieu le rapport du personnage féminin à l'espace géographique de l'Ouest canadien, au sentiment d'isolement que cet espace engendre, tandis que notre deuxième chapitre s'attardera sur le rapport au paysage familial, social et institutionnel des Prairies. Finalement, notre troisième chapitre examinera comment la femme mise en scène par les dramaturges de notre corpus évoque dans l'espace temporel marqué par « l'empire de l'Église sur la population française » (Lalonde 497) la figure héroïque qui cherche activement à satisfaire les attentes des voix masculines dominantes, et dans celui bouleversé par l'effritement de cet empire la figure revendicatrice qui aspire à se tracer une nouvelle voie identitaire.

PARTIE I

La femme face au paysage physique des Prairies canadiennes

1. La femme face au paysage géographique des Prairies canadiennes : son isolement

a. La femme face aux obstacles géographiques des Prairies canadiennes

Dans notre effort d'examiner la place des femmes dans les Prairies canadiennes telles qu'elles sont représentées dans les volumes du *Théâtre fransaskois* et dans d'autres pièces publiées ou écrites en Saskatchewan qui font l'objet de notre étude, nous commencerons par mettre en lumière les différentes tribulations que les personnages féminins des Prairies canadiennes ont dû affronter. Nous nous attarderons en premier lieu sur les obstacles géographiques et climatiques qui leur imposent certaines fonctions et obligations et qui peuvent mener à des épreuves difficiles à surmonter. Il est clair que les pionnières nouvellement arrivées dans les Prairies canadiennes au dix-neuvième siècle et au vingtième siècle étaient confrontées à des souffrances engendrées par un environnement qui présentait de grands défis sur le plan physique comme mental. Contrariées en toutes saisons par le vent qui en été, comme le rapporte Monique Genuist, « dessèche les étangs, brûle les récoltes, rend la chaleur insupportable, [et qui] à la fin août, porteur d'allergène... fait éternuer, tousser, pleurer les plus sensibles », elles découvraient un hiver « tour à tour froid, glacial, irritant », un été chaud « énervant, sec, poussière et torride », et des saisons intermédiaires plutôt brèves, donc un climat qui les plongeait dans l'ennui et le sentiment du dépaysement (*À la mesure* 157, 158). Denis Lacroix et Sathya Rao entre autres soulignent que dans *Un héros malgré lui*, Marcel Durieux raconte l'expérience réelle vécue par les habitants des Prairies en évoquant l'« offensive » de l'hiver, ses « génies malfaisants » (79). Mais, comment ces mêmes conditions géographiques qui engendrent exaspération, frayeurs, voire phobies, sont-elles dépeintes par les personnages féminins des

auteurs étudiés ? Quel rapport entretiennent ces personnages avec le paysage physique et atmosphérique des Prairies ?

Il n'est pas sans intérêt de souligner que la thématique de la femme fransaskoise face aux obstacles géographiques est l'une des thématiques les plus élaborées par les écrivains et les chercheurs de l'Ouest canadien, que ce soit dans le théâtre ou dans le roman. La plupart des romanciers des Prairies canadiennes s'attardent sur les tourments des pionnières face à la nature sauvage. Dans *La Forêt* de George Bugnet, la forêt de la Saskatchewan, « d'une beauté très sauvage », est un lieu où on court le risque d'être piégé par des animaux tels que les ours et les loups (8), où Louise, lors d'une marche avec son mari, est soudain surprise par « une masse grise et fauve » qui bondit derrière elle, « faisant retentir toute la forêt des éclats de sa fureur » (22). La forêt est dépeinte comme un espace inhospitalier, voire cauchemardesque, ainsi dans le passage suivant : « Ils durent passer l'après-midi sous les couvertures du lit, bataillant contre les moustiques dont il restait toujours des survivants quand ils croyaient les avoir exterminés. Des fourmis, des araignées, des chenilles même grimpaient parfois jusque sur leur oreiller » (38). Dans ses études du paysage des Prairies canadiennes, Robert Viau souligne que, bien que les Prairies soient domptées par les nouveaux arrivants, la forêt conserve toujours son caractère sauvage, voire « la présence de la mort », et plonge l'homme dans une lutte pour la survie particulièrement épineuse (223).

b. La femme face aux obstacles climatiques des Prairies canadiennes

Dans cette partie, nous nous pencherons sur les images menaçantes et détestables auxquelles le climat des Prairies s'associe dans le discours des personnages féminins des pièces analysées. Certains personnages de Lorraine Archambault, comme Alexandrine et Liliane qui s'acheminent vers les Prairies, se lamentent que cet endroit est «si loin, et d'après ce qu'on ... dit, si froid... » (*De blé* 15), ce qui laisse présager des hivers rudes qui les condamneront à une existence ardue. Marie qui a vécu toute sa vie en Saskatchewan note elle-même que le froid est si sévère qu'il « faut vit'entre... la maison qu'ça va r'freddjir». Le danger que ces températures trop basses peuvent représenter amène Alfred à ajouter : « Dehors par un temps pareil, y vente à écorner'é bœufs ! » (*De blé* 39). Le froid et la neige créent une enclave physique qui engendre pour les premiers colons une sédentarisation forcée, dans une demeure dont l'espace réduit fait naître le sentiment d'être piégés. Difficile à apprivoiser, ce sentiment peut aboutir à une douleur plus viscérale à laquelle fait allusion la fille de Mme Jean Bonneau dans l'ouvrage de Monique Genuist *La Ruée vers l'Ouest : l'histoire au féminin* : « Nous sommes restés dans cette petite maison. On a eu un hiver bien sévère, très froid... Maman a eu beaucoup peur » (*La Ruée* 41). Nous retrouvons chez d'autres personnages féminins des pièces fransaskoises ces lamentations plus ou moins insistantes concernant les températures trop rudes, ainsi chez Françoise dans *La Maculée* de Madeleine Blais-Dahlem : celle-ci se voit « prise sous la glace », sous l'empire d'un courant qui « va [l]'emporter loin...loin », tourmentée par le souci d' « éviter les icebergs » (8). Françoise raconte avoir « passé l'hiver dans une étable », qu'elle compare à « une [...] caverne, creusée dans la berge », là où « le poêle à bois était un baril percé ». D'après elle, le froid qu'elle subit est sans précédent (24). L'hiver 1918-1919 a été d'autant plus éprouvable pour les familles franco-saskatchewanaises que la grippe espagnole a sévi et tué près de 5000 personnes

dans la province. Cette grippe qui a fait l'objet d'un documentaire à Radio Canada diffusé en 2002 dans la série *Histoires oubliées* et intitulé « Pandémie de 1918 : la grande tueuse », a frappé plus sévèrement la Saskatchewan.

Les menaces climatiques que les femmes des Prairies affrontent ne sont pas seulement celles expérimentées pendant l'hiver, mais aussi au printemps comme en été, comme si toutes les saisons se ralliaient contre elles. Françoise souligne que le climat est également « dangereux au printemps », car « les courants affaiblissent la glace et crac » entraînent des noyades. Elle signale le cas d'une victime, d'une « Johanssen qui s'est noyée dans la rivière », épuisée par les courants mortels (*La Maculée* 49). Les Prairies peuvent également faire face à des ravages qui peuvent plonger les familles dans la consternation et une détresse physique et psychologique. La journaliste Perrette à qui Monique Genuist cède la parole, évoque plus particulièrement les dommages causés par les conditions météorologiques des années 1929-30 :

Ce matin, sur les champs tristement dévastés, un vent impétueux souffle en tempête ; une poussière jaunâtre s'élève, opaque, envahit le trouble horizon, un soleil blafard perce difficilement l'épaisse atmosphère, qui oppresse, étouffe, angoisse et rappelle trop douloureusement les plus mauvais jours des plus mauvaises années ! Depuis cinq ans ! Nous devrions y être habitués ! Nous ne le sommes pas ! La sécheresse ! Le poudrage ! Les sauterelles ! Ces signes, avant-coureurs de désastres, nous émeuvent toujours avec une acuité d'autant plus aigüe, qu'elle s'avive encore de notre actuelle détresse. (*La Ruée* 148)

Dans la pièce d'Archambault, ce tableau est dépeint par le personnage d'Alexandrine qui mentionne les mauvaises conditions climatiques estivales, plus précisément la « maudite chaleur », la « maudite séch'resse », les « tempêtes de poussière » qui provoquent « une noirceur

complète à midi », sans oublier les dégâts causés par les sauterelles (*De blé* 52). Pour faire ressortir le caractère tyrannique de ces conditions météorologiques, elle compare celles-ci à Adolf Hitler (*De blé* 52). Odélie, un autre personnage d'Archambault, évoque elle aussi la difficulté de semer durant l'été en raison de la sécheresse et de l'invasion des insectes : « Avec toute la séch'resse puis les sauterelles qu'on a eues depuis deux ou trois ans, j'sais pas si ça va servir à grand-chose de faire la semence » (48). François ajoute que la sécheresse entraîne la destruction de tout ce qui a été « bâti avec tant de peine et d'misère » (*De blé* 55). Dans *Chemin faisant* de Blais-Dahlem, Caron compare Duck Lake à un « enfer » puisqu' « à côté de Bellevue, Duck Lake, c'est un vrai swamp à maringouins » (23). Pour parer à l'attaque des insectes, différents moyens sont employés : le « gros smudge » et la « boucane » (Mocquais 208), ou tout simplement le barricadement dans « des lieux confinés... dans une graineriez » (*La Ruée* 37). Ces conditions saisonnières sévères imposent des privations aux êtres humains comme aux animaux : « ... les pauv'z animaux, y souffrent eux aut' aussi... y sont rendus qu'y mangent du chardon de Russie pour survivre... y sont si maigres qu'on leur voit les côtes... », raconte Alexandrine (*De blé* 52). Il n'est donc pas surprenant que certains personnages, comme Irène et Henri de la pièce d'Archambault, décident de fuir ces menaces climatiques : « ... quand la séch'resse avait son ravage pendant cinq ans d'temps, elle pis sa famille ont ben été obligés de s'en aller » (52).

Simone Verville souligne d'ailleurs que la misère engendrée notamment par la sécheresse durant la Grande Dépression, était si grande qu'elle entraîna la transformation de la prairie agricole de la Saskatchewan et le départ de nombreux fermiers. Car, pour reprendre les paroles de Richard Lapointe, citées par Pierre-Yves Mocquais, « l'ingrat labeur ne pouvait point leur assurer le pain quotidien » (140), ne pouvait donc pas les empêcher de plonger dans le

désespoir : « A quoi bon feindre une confiance qui n'existe plus, un courage qui nous abandonne, des espérances, sitôt nées, déjà défuntes ! Nous séchons littéralement sur pieds. Le vent achève de déraciner les plus solidement ancrés » (139). Rapportant les paroles de Richard Lapointe, Mocquais en vient à se demander si « la colonisation du Sud [avait été] une erreur lamentable... irréparable » (149). Monique Genuist observe qu'un nombre de femmes auraient voulu repartir de la Saskatchewan suite aux circonstances vécues, mais elles n'en avaient pas les moyens financiers. C'est notamment le cas de la mère d'Alice Minne qui « serait retournée tout de suite si elle avait eu l'argent » (*La Ruée* 44).

Le vent, la sécheresse et les insectes qui sévissent l'été, le froid et la neige qui peuvent paralyser les Prairies, constituent donc un environnement qui pouvait être hostile, alarmer, affaiblir, faire fuir la pionnière, ou au contraire faire d'elle une femme résistante dont la force physique et mentale pouvait surprendre. Comme l'explique Alexandrine dans *De blé d'Inde et de Pissenlits*, celle-ci affrontait de mauvaises conditions sans savoir si elle allait « jamais s'en sortir » (52). Celles qui, au dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle, subissent avec leur famille des conditions climatiques catastrophiques, notamment les habitantes du Sud des Prairies, font face inévitablement à des carences alimentaires et financières, donc à « une grande misère ». Ne pouvant pas opter pour le départ, elles vivent un enfer où tout semble crier « Mortels, laissez ici toute espérance ! » (Mocquais 140). Même si les conditions financières étaient plus favorables, la vie des Prairies canadiennes éveillait des inquiétudes et des frayeurs. Il n'est donc pas étonnant qu'avant son départ pour l'Ouest canadien, le personnage d'Archambault tel qu'Alexandrine anticipe des tribulations, un tableau affligeant qui comporte des « risques » climatiques, en plus de l'appréhension que suscite l'image menaçante du « sauvage »: « C'est de la folie ! Il faut croire, monsieur, que je n'ai pas votre témérité. Ce qui nous attend, c'est plutôt

l'ennui, le froid, les risques... les... les SAUVAGES ! »³ (*De blé* 8). À cette constatation s'associe donc chez des personnages féminins une réticence à l'idée de s'installer dans les Prairies. C'est le cas plus particulièrement de Liliane, un autre personnage d'Archambault, qui cherche à convaincre son mari de changer la destination de leur voyage : « Penses-y, Étienne. T'as un bon emploi qui t'attend au moulin là-bas. Allons au Minnesota... Not' train pour les États y'arrive, là. Y'est pas trop tard » (*De blé* 17). Si certaines réussissent à éviter ou à quitter l'existence éprouvante des Prairies, celles condamnées à la vivre expriment parfois des regrets et le désir de dissuader toute autre personne d'immigrer en Saskatchewan, faisant écho à une Yvonne Prevost que Monique Genuist cite : « J'ai venu dans ce pays icitte que j'ai maudit depuis la première journée que j'ai rentré en Saskatchewan ... J'encourage jamais personne à venir icitte » (181).

c. La femme face à l'isolement physique et à l'ennui

Repliée sur elle-même dans les espaces restreints d'une petite habitation ou d'un bâtiment agricole, la pionnière affronte le sentiment de l'ennui. Car dans une région nouvellement colonisée, elle doit se résigner à un quotidien privé des commodités, des sorties et des distractions de la ville, à une existence qui pour certains semble plutôt primitive. Pour Alexandrine, il s'agit d'un « grotesque pays où il n'y a que désolation » (*De blé* 9). Quelques décennies plus tard, nombreux sont les personnages féminins qui continuent à déplorer le poids d'une existence fade, faisant écho aux lamentations de Mathilde Bruneau de Willow Bunch dont

³ Ce terme dépréciatif était employé à l'époque pour désigner les Autochtones et les Métis des Prairies, ou faire référence aux habitants de la Saskatchewan que les Européens considéraient peu civilisés. Il faut préciser que les Métis étaient plus particulièrement qualifiés de « sauvages » quand ils n'étaient pas touchés par la foi catholique. (Mocquais 126)

les propos rapportés par Monique Genuist trahissent le désespoir et la peur ressentis face au vide de l'ennui : « ... j'ai donc trouvé ça dur ! On meurt pas de pleurer, mais c't'effrayant comme je me suis ennuyée par ici » (*La Ruée* 43). Monique Genuist explique plus particulièrement que la pionnière qui suivait son mari ou celle recrutée par un « bachelor » comme « ménagère » devait accepter une réduction significative des sorties, des déplacements et des activités extérieures, ou était amenée à effectuer des tâches qui l'enfermaient dans une série de gestes répétitifs et monotones, ainsi la marche quotidienne pour aller quérir de l'eau que mentionne Rose Brulotte - Labrecque (37). Pour les institutrices telles que Marie-Anna qui ont été envoyées dans le sud de la Saskatchewan ou dans le sud du Manitoba et de l'Alberta, dans un village perdu d'une « prairie dénudée d'arbres, isolée et exposée à tous les vents », c'est parfois le sentiment d'être « découragée, envahie par l'ennui et le dégoût » qui éveillait le désir de quitter la triste campagne pour aller ailleurs (Paul Genuist 192). À une époque plus récente, même celles qui choisissent de s'installer dans les Prairies comme Martine, ou qui y vivent depuis l'enfance comme Isabelle, personnages respectifs de *Husky Stop* et du *Bad Guy et la veuve* de Laurier Gareau, considèrent leur vie « bien lente » (*Le Bad* 2). Martine déclare elle-même ne pas vouloir perdre « d'temps dans les Prairies » car « c'est tellement plate » (*Husky* 31).

Qu'elles aient subi le déracinement contre leur volonté ou qu'elles l'aient choisi pour aller s'établir dans l'Ouest canadien, ou qu'elles aient grandi dans les Prairies canadiennes au dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle, les femmes mises en scène dans les pièces de théâtre fransaskoises expriment, face aux conditions géographiques et climatiques et le rétrécissement social, un sentiment d'isolement, de nostalgie et d'ennui. Or, à ce sentiment que ces conditions impliquent s'associe celui de rester une étrangère dans un milieu géographique par bien des côtés inhospitalier, sentiment qui consomme davantage les premières arrivantes et

les générations fortement attachées aux valeurs traditionnelles. Mentionnons entre autres la mère de Lucienne Liboiron-Roberge de Ponteix qui, citée par Monique Genuist, a éprouvé cette impossibilité d'adaptation : « Ma mère, elle s'est toujours ben ennuyée, elle s'est jamais acclimatée » (*La Ruée* 43). Françoise, le personnage principal de *La Maculée*, est elle aussi confrontée à la conscience douloureuse de cette solitude au sein de sa famille, d'une absence d'autrui qui lui semble constante et irrémédiable, comme l'indiquent le « tout le temps » et la répétition lancinante de l'adjectif « seule » qui apparaissent dans ses remarques : « J'voulais pas... j'voulais pas mais à force d'être seule... Toute seule, tout le temps... » (4). Elle ajoute : « Au plus profond de mon âme, je suis seule. Seule à l'intérieur de ma famille. Seule dans mon mariage. Seule dans ce grand pays vide » (63).

Nous constatons que ce sentiment de solitude, comme celui de désespoir, voire de peur, face au paysage de l'Ouest canadien habite davantage le personnage féminin que son époux. Ainsi chez Archambault, c'est avec un plus grand optimisme que Thomas envisage dès le départ sa vie dans les Prairies, que traduit sa remarque « c'est pas si pire ». François que celui-ci encourage à partir vers le Canada avec son « c'est ben beau pour les moissons... », croit lui-même que « ça va faire du bien » (4). Ce sera donc, chez Archambault, la femme qui, quelques années plus tard, se lamentera pour avoir affronté « 55 ans de peine et de misère » (5). Nous continuerons à examiner dans les parties suivantes les différentes causes de ce sentiment de solitude et de « misère » qui accable les personnages féminins des auteurs fransaskois.

2. La femme face à son sentiment de dépaysement et d'isolement

Durant la période 1896-1914, les nouveaux colons des Prairies canadiennes se laissent convaincre de s'installer dans les Prairies par des annonces qui valorisent les immenses forêts,

qui permettent l'acquisition de terres gratuites et fertiles, et qui promettent la construction d'une meilleure vie dans l'Ouest canadien. Cependant, si elles sont à leur tour convaincues ou forcées de suivre leur famille ou leur époux, les nouvelles arrivantes ne peuvent pas échapper au sentiment de dépaysement et de déracinement. Car laissant derrière elles un pays, d'autres membres de leur famille et peut-être aussi des biens, ces femmes ressentent une sensation de vide créée par le départ et la séparation, comme l'Alexandrine de Lorraine Archambault : « ... mes parents... mes frères, mes sœurs. Ma belle grande maison... ma bonne... Je sais que je ne les reverrai plus » (*De blé* 7). Pour surmonter l'anxiété que suscite la découverte d'un nouveau cadre, certaines s'en remettent à la volonté de Dieu. Ainsi, Alexandrine prie ses parents de ne pas se soucier trop d'elle car, explique-t-elle, elle est avec un homme que Dieu lui a destiné (*De blé* 11). S'attardant sur cette question du dépaysement et du déracinement et notamment sur les tribulations affrontées dans les Prairies canadiennes, Louise Forsyth conclut que l'enfermement de la pionnière dans l'immensité vide des Prairies pouvait lui imposer, outre une solitude ontologique, « une situation familiale d'abus, d'oppression et de violence » (n. pag.). Soulignons à cet égard que dans *L'inquiétante étrangeté* (1919), Freud évoque le sentiment d'inquiétude généré par celui de ne pas se sentir chez soi. Comme le souligne Francesco Sinatra, Freud rappelle que « ce sentiment d'étrangeté de soi-même s'accroît quand la langue maternelle perd sa place au profit de la langue d'adoption » (62). Le sentiment d'isolement et de dépaysement est inévitablement renforcé par celui d'être décontextualisée dans la société majoritaire de langue anglaise. La décontextualisation que la femme des Prairies vivait à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième est infligée par des mouvements anti-français qui bouleversaient les Prairies canadiennes. Notons la fondation du mouvement orangiste en 1830, « une société protestante affiliée au mouvement orangiste mondial originaire de l'Irlande du Nord » (« Les

minorités ... » n. pag.), qui servait à propager l'idéologie protestante et à promouvoir le sentiment d'anti-catholicisme et anti-français. Vers la fin du dix-neuvième siècle, le mouvement orangiste donna naissance à un autre groupe baptisé Ku Klux Klan, encore plus violent, raciste, anti-catholique et anti-français, qui ravageait les petites villes de la Saskatchewan. Rappelons qu'au « cours de la décennie 1920, le Ku Klux Klan du Canada se voulait non seulement un mouvement d'intolérance, mais à la fois une réplique populiste de la guerre de 1914-1918 et une opinion dominante de l'époque, qui voulait conserver un Canada britannique » (« Les minorités ... » n. pag.). Ces attitudes anti-françaises ont provoqué une grande diminution de la population francophone dans les Prairies canadiennes.

Plus récemment, dans leurs études sur les francophones minoritaires au Canada, Annie Pilote et Jo-Anni Joncas soulignent, tout en rapportant les statistiques du recensement de la population canadienne de 2011, que la Saskatchewan ne compte que 18 930 personnes de langue maternelle française, un chiffre qui représente seulement 1,9% de la population canadienne. Elles notent que parmi ces francophones de la Saskatchewan, 49% affirment parler la langue française régulièrement, tandis que 29% disent parler le français la plupart du temps à la maison (144). Citant Bouchard-Colombe, Annie Pilote et Jo-Anni Joncas signalent également que les transferts linguistiques vers l'anglais chez les Fransaskois atteignent les 75% en 2006, contribuant à la minorisation des francophones (144-145). Partant des résultats présentés par Statistique Canada en 2012, nous constatons que « le contexte professionnel est peu propice à l'expression française, puisque 75 % des personnes de langue maternelle française n'utilisent pas le français au travail », alors que le vieillissement de la population fransaskoise et sa diversification à laquelle contribue l'arrivée de nouveaux immigrants constituent également un défi qui affecte la visibilité des francophones dans les Prairies canadiennes (145). Face à cette réalité démographique, Monique

Genuist rapporte le sentiment d'isolement mental et social qu'engendre la prise de conscience que sa langue maternelle est minoritaire ou perd sa place au profit de l'anglais. Ce sentiment est ressenti par une Virginie Bourgeois - Lafrenière qui explique : « Je donnerais 20 ans de ma vie pour savoir l'anglais... Peux pas aller nulle part, peux pas rien faire. Même mes enfants, mes petits enfants parlent plus français ! Surtout la dernière, on s'est jamais parlé. Je suis pas capable de lui parler, et elle ne peut pas dire un mot de français ! » (*La Ruée* 40). Rappelons également la déclaration du curé citée par la mère de Léophile Fournier-Chabot dans *La Ruée vers l'Ouest : l'histoire au féminin* de Genuist : « Si vous allez dans l'Ouest, vous allez perdre votre langue... » (13). Mme Lucille Tessier évoque plus précisément le drame culturel et linguistique de deux villes en Saskatchewan, Willow Bunch et Gravelbourg, dont le peuple affronte un environnement anglicisant et la crainte d'être assimilé :

Vivant en petits groupes, isolés, entourés d'une majorité anglicisante et assimilatrice, les pionniers canadiens-français de Willow Bunch et de Gravelbourg craignent de perdre leur langue et leur foi. (n. pag)

Or cette prise de conscience de son isolement linguistique, de la domination et de la pression anglaise engendre un sentiment d'angoisse plus au moins douloureux. Car, comme l'explique Francesco Sinatra, elle s'associe à la peur d'une perte progressive de sa langue maternelle et de ses liens avec les images et les sons du monde de l'enfance que celle-ci véhicule (63). Ces sentiments sont déjà ressentis avant l'arrivée dans les Prairies canadiennes, tandis que la voyageuse s'achemine vers sa nouvelle destination. C'est ainsi qu'Alexandrine, le personnage d'Archambault, se sent propulsée dans l'espace linguistique minoritaire dès qu'elle se heurte au fait qu'elle ne comprend rien de ce que le Capitaine Cavendish leur raconte (*De blé* 10). Laurier Gareau fait également ressortir dans *La grande vague* les contraintes langagières et la place

prépondérante de l'anglais que les immigrants et leurs enfants subissent, qu'ils viennent de France ou d'un autre pays européen. Il évoque plus particulièrement les conséquences de la centralisation des écoles qui entraîne des déplacements forcés d'un village ou d'une ville à l'autre, ainsi de Carpenter à Wakaw dans le cas d'Amanda qui est d'origine ukrainienne : « ... puis là, nous autres les Ukrainiens, on a pas mal perdu notre identité. We didn't want to look like stupid hicks from the farm. Nous voulions être comme les Anglais, alors on a arrêté de parler notre langue » (*La grande* 24). Quant à Mona, la fille d'Amanda, née d'un Français appelé Éric, l'histoire de son assimilation transparaît dans l'emploi de l'anglais lors de ses conversations journalières : « A male chauvinist pig ? », « No kidding ! », « Dad ! You are giving me white hair and I'm only 24 » (22, 27, 28).

À l'aliénation linguistique se greffe une aliénation religieuse, l'appréhension d'une menace, celle de perdre sa foi et d'être déconnectée de la grâce divine. Le doute et les tourments de l'être privé de ses liens culturels, et notamment religieux, sont traduits notamment chez le personnage féminin de *La Maculée* de Blais-Dahlem par un appel déchirant et réitéré à la voix divine et par l'évocation d'un état d'isolement permanent et difficile à apprivoiser. Le jeu des répétitions le révèle : « Vous m'entendez, Bienheureuse » ; « Vous devez m'entendre quand même, Bienheureuse ! » (2, 48). C'est une solitude physique, mais aussi métaphysique, que Françoise éprouve : elle prétend en avoir « assez de prier seule. Seule, toujours seule » (31).

PARTIE II

La femme face au paysage social et économique aliénant des Prairies canadiennes

1. La femme face au paysage conjugal et familial

Au dix-neuvième siècle et durant la première moitié du vingtième siècle, à une époque dominée au Canada français par l'esprit conservateur, nationaliste et des structures sociales patriarcales, la femme franco-canadienne devait rester fidèle à sa mission de gardienne de la foi et des mœurs, et son rôle était rétréci pour la plupart à la dimension d'épouse et de mère. Laure Conan rappelle dans son œuvre, plus particulièrement dans *Si les Canadiennes le voulaient !* (1886), que la femme devait reproduire dans le mariage les valeurs traditionnelles enseignées par l'Église catholique, qu'elle était donc réduite à accepter son rôle de procréatrice d'enfants et de transmetteuse de la foi. M. Vagemmes, l'un des personnages de Conan, rappelle à la femme que c'est finalement sur ses « genoux » que « se prépare et se décide l'avenir des nations » (86). La femme de l'Ouest canadien est également, durant la même période, enfermée dans ce carcan patriarcal et religieux.

a. La femme face au mariage et à sa vie sexuelle

La société des Prairies canadiennes a longtemps maintenu la femme dans un état d'infériorité sociale, lui imposant l'isolement mental. Cet isolement, elle le ressentait face à la sexualité et à la maternité. Genuist rapporte à cet égard les propos de Leconte-Letendre de Régina : « On parlait de contrôle des naissances, mais pas beaucoup dans les petites places. On savait ce qu'il fallait faire, mais on ne voyait pas à cela trop trop... Les parents n'en parlaient pas » (*La Ruée* 136). Laura Bourassa, également citée par Genuist, ajoute : « Une fois, ça été trop

vite, c'est ma voisine qui est venue ! C'était tabou de parler de l'accouchement aux enfants mais ils ne questionnaient pas » (137). Les devoirs maternels pouvaient même s'imposer au cours de l'adolescence, comme l'indique Irma Carignan-Privé qui offre son témoignage à Genuist : « Les célibataires cherchaient des femmes souvent, ils cherchaient des femmes qui avaient 16, 17, 18 ans, et puis ça faisait de très bons ménages » (17). Les jeunes filles devaient faire face à la pression de se marier dès le plus jeune âge, mais en plus à l'obligation d'épouser un catholique de langue française. À ce propos, Thérèse Fournier raconte à Genuist la réaction de son père, dont les paroles traduisaient un rejet du prétendant étranger puisque ne répondant pas aux critères d'appartenance du groupe canadien français : « Non, je ne laisse pas aller ma fille comme ça avec des étrangers » (117). Les jeunes femmes qui résistaient face au mariage imposé recevaient d'ailleurs l'étiquette péjorative de vieilles filles qui évoquait la femme non désirable, au seuil de la mort sociale. Toutefois, jeune ou plus vieille, la femme était très sollicitée par l'homme de l'Ouest canadien au début du vingtième siècle. Le révèle, entre autres, l'annonce de M. Sabin Faurit dans *Le Patriote de l'Ouest* : « Jeune homme de 28 ans, bien installé sur une demi-section de terre désirerait épouser une jeune fille ou veuve avec ou sans enfants. Adressez Sabin Faurit, Saint-Brieux, Sask. » (*La Ruée* 19).

Afin de pouvoir subjuguier la pensée féminine et étouffer chez la femme tout désir d'auto-détermination, la société canadienne française attachait une valeur démesurée au rôle de l'épouse traditionnelle, tandis que la femme célibataire était baptisée du sobriquet de « vieille fille » qui la reléguait au rang des êtres dépourvus d'avenir social, comme l'illustre la pièce *Le Mariage d'la fille Gareau* de Raoul Granger (6). Privée du droit de s'exprimer dans l'espace discursif culturel, économique et politique d'une société patriarcale et fortement religieuse, la femme des Prairies était donc poussée à croire qu'elle ne valait rien sans un mari. Comprenant

que cette expression stigmatisante de « vieille fille » dépouille la femme de ses attraits physiques, mentaux et sociaux, la fille des Gareau lance à l'égard de Cora dans un élan de colère: « Si t'en savais quelque chose des princes pis du mariage, toi, tu s'rais pas toujours une vieille fille... vieille pie !? » (*Le Mariage* 6). Il est de plus important de rappeler que l'obligation de se marier n'était pas seulement institutionnalisée par le monde masculin, mais qu'elle était aussi renforcée par les aînées qui transmettaient la conviction qu'une femme sans mari était incomplète et incapable de gérer sa vie. C'est ainsi que dans *Foyer*, sans mâcher ses mots, la mère de Bijou décrète à l'égard du statut de célibataire de sa fille : « Tu aurais dû te marier et avoir des enfants, Micheline. Tu comprendrais peut-être un peu mieux la réalité des choses » (139). À une époque où elle est privée d'une scolarité, où sa scolarité est interrompue ou incomplète, la fille doit se résigner à une vie familiale difficile et peut rechercher dans le mariage, même précoce, le moyen de se libérer des tâches assommantes que sa famille lui impose. Mais elle se retrouve finalement soumise aux tâches ménagères, cette fois-ci du foyer conjugal. C'est ainsi que, comme la Ti'Loup de Blais-Dahlem qui rêve de « princes charmants » venant à son secours, son « idée de bonheur » est de se marier et de « faire des bébés » (*La Voix* 64, 22). Autrement dit, le mariage reste encore, pour la plupart jusqu'à la deuxième moitié du vingtième siècle, le seul moyen que la mère recommande à la fille pour pouvoir avoir une vie financière relativement décente. Mentionnons à ce sujet les propos d'Aurélié de la Gorgendière, la mère de Bijou, qui attribue la situation financière précaire de sa fille à son état de célibataire, déclarant d'un ton amer : « Si tu t'étais mariée, on t'aurait aidée à t'établir. Mais tu ne t'es pas mariée et tu sautes d'un plan ridicule à un autre. Tu rêves en couleur, ma fille. Comme toujours » (*Foyer* 140). Autrement dit, être une fille ou une femme, dans l'espace familial ou conjugal, c'est être reléguée à une condition inférieure, à celle de la servante au service de sa famille, dont les

lourdes tâches domestiques la plongent dans le « désarroi » (*La Voix* 64). C'est pourquoi le mari devient pour Amanda, un personnage féminin de Laurier Gareau, l'antagoniste principal dans sa lutte libératrice. Car, comme celle-ci le dit, chaque fois qu'elle pense à son mari, même après vingt-cinq ans de mariage, elle « oublie le rêve... oublie madame Haverstock... et redevient cette pauvre petite étudiante de 18 ans dans la classe du professeur Éric Lechasseur » (*La grande vague* 6). Celle-ci remet donc en question la vision idyllique du mariage que se forgeait la jeune fille qu'elle était, en se demandant: « Ce jonc que je porte, est-ce l'anneau qui m'empêche d'atteindre mon plein potentiel? ... Si je l'enlève cet anneau, serais-je enfin libre ? Libre de penser par moi-même ? » (9, 10). Dans son désir de se libérer de la voix masculine autoritaire, celle du père ou du mari, la Charlotte du *Mariage d'la fille Gareau* de Raoul Granger s'oppose quant à elle au choix d'un conjoint que son père voulait faire pour elle.

Rappelons toutefois que la femme pouvait difficilement se détacher de la sphère familiale et conjugale jusque dans les années 70, et cela d'autant plus que « jusqu'en 1968, l'accès au divorce se révèle des plus limités » (Ward n. pag.). C'est pourquoi, bien que préoccupée par les corvées et les soucis du foyer familial ou conjugal, la femme des Prairies canadiennes du dix-neuvième siècle et du début du vingtième siècle, telle qu'elle est dépeinte dans les pièces fransaskoises, perçoit la maternité comme une source de consolation. Monique Genuist nous fait d'ailleurs entendre les voix de quelques mères pour qui l'absence d'enfants renforce le sentiment de l'exil : « Oh oui ! C'était bien ennuyant. Surtout nous n'avons pas eu d'enfant pour sept ans... On avait des amis, mais pas de parenté. C'était bien dur, surtout pour moi. Lui, il avait son ouvrage. Mais moi, pas d'enfant... J'ai trouvé ça bien dur, bien ennuyant », explique Mme Auguste Lavoie-Allard (49). Par contre, Irène Coupal-Trudeau dit pouvoir fuir le sentiment de l'ennui grâce à son rôle de mère : « Après mon premier bébé, je ne m'ennuyais

plus. Mais avant ça, oh ! ... c'était difficile de vivre ... et je ne me suis jamais ennuyée. Mais j'avais pas d'affaire à m'ennuyer, j'avais mes enfants, j'avais mon mari » (49).

Notons de plus qu'à une époque où les colons engageaient des filles et des femmes dont certaines venaient de très loin, pour faire leur ménage et travailler dans leurs champs, celles-ci constituaient une main-d'œuvre associée aux tâches les moins gratifiantes, le rapport entre l'employée et l'employeur, la bonne et le maître, pouvant aboutir à l'exploitation féminine, mais pouvant aussi se transformer en celui d'amants ou d'époux. Concernant ce dernier point, rapportons les paroles de Gérard Pagé qui raconte à propos de son père : « Quand j'explique ça au monde je dis ben c'est la seule *mail-order bride* que je connais. C'est en plein ça. Ils se sont écrits puis il l'a fait venir comme on fait venir quelque chose d'un catalogue. Viens-t'en. Si je t'aime, j'te garde ! » (Mocquais 196). Il est aussi important de souligner que le contrôle exercé par l'Église sur la vie sociale des Franco-Saskatchewanais a contribué, non seulement à la relégation de la femme au rang de celle destinée à se soumettre à l'autorité du mari et à procréer, mais en plus à limiter ses capacités intellectuelles et à la maintenir dans l'obscurité, notamment en matière de sexualité, ce qui l'a conduite à reproduire elle-même sa propre sujétion. Rappelons que les institutions gouvernementales et ecclésiastiques des Prairies défendaient délibérément l'éducation à la sexualité sous prétexte de promouvoir la morale sociale chrétienne. Dans *La Voix de mon Père* de Blais-Dahlem, Ti'Loup prétend qu'elle savait qu'elle « était ignorante », mais qu'elle était « si ignorante qu' » elle n'avait « aucune idée de ce qu'elle ignorait » (40). Elle explique que parler de l'amour, du sexe, du désir ou de « vouloir vivre » était défendu par la famille, la société et l'Église (40). Emprisonnée par les restrictions sociales et religieuses, la fille ou la femme se heurtait au silence du parent ou à sa réticence de l'instruire sur son corps, la sexualité ou les grossesses. C'est pourquoi un personnage comme Ti'Loup se demande

tristement comment une jeune fille pourrait savoir si elle est « une femme maintenant » et « depuis quand » ou si elle risque « de passer un bébé au lieu du sang » (*La Voix* 78).

b. La femme face aux épreuves de la maternité

Monique Genuist rapporte les paroles d'une Lucienne Liboiron-Roberge qui affirme qu'il n'« était pas question de choix » en ce qui concerne l'enfantement, car « quand une femme était enceinte, elle acceptait ça » sans hésitation (135). Lucienne Liboiron-Roberge ajoute : « Ma belle-mère a élevé 12 enfants. Pis était pas question qu'il y en avait de trop. Ils les prenaient quand ils venaient » (*La Ruée* 135). Comme prises en otage par la maternité, des Canadiennes des Prairies mouraient ou frôlaient la mort des suites de leurs grossesses ou de leurs accouchements, et devaient affronter un taux élevé de mortinatalité, de mortinaissances et de mortalité infantile. Monique Genuist mentionne elle-même celles qui mouraient prématurément en couches, décès que les statistiques ont longtemps ignorés (55). Il est intéressant de noter qu'en 1900 à Montréal, selon une communication présentée à la Société Médicale de Montréal par le docteur Dubé, l'enfant qui naît a moins de chances de vivre une semaine qu'un vieillard de 90 ans⁴. À cette situation démographique tragique qui touchait aussi bien la mère que le nouveau-né, dans l'Ouest canadien comme à Montréal, fait écho l'histoire d'un Joseph que nous raconte Mocquais : « Joseph s'est marié deux fois, tout d'abord avec une Fernande Forestier qui est morte en couches durant la naissance de leur fils, et ensuite avec une Marie-Jeanne Anctil qu'il a épousée en 1912 et dont il a eu 12 enfants » (36).

⁴ Jean Milot rapporte ces propos. Il indique également qu'à Montréal, en 1899, on compte 2071 mortes pour 7715 naissances, soit un taux de 26,8% (n. pag.).

Parmi les dramaturges fransaskois qui mettent en scène des personnages féminins victimes des épreuves de la maternité, c'est sans nul doute Madeleine Blais-Dahlem qui s'attarde le plus longuement sur les répercussions physiques et mentales de la maternité. Dans sa pièce *La Maculée*, le docteur de Françoise déclare que les femmes peuvent être « abruties par des accouchements à répétition » (17). Françoise souligne elle-même que son dernier bébé lui avait « déchiré les entrailles », la rendant « très malade ... une grosse fièvre » (56). Pour surmonter le malaise mental et les douleurs physiques que provoque la maternité, elle se tourne vers le Saint Esprit et jure à Dieu qu'elle ne manquera pas à son devoir conjugal (56). Dans *Le Devoir*, Jean-François Nadeau indique à ce propos, en citant l'ethnologue Suzanne Marchand, que de la fin du dix-neuvième siècle jusqu'en 1950 la fécondité des Canadiennes françaises restait la plus élevée des sociétés occidentales et qu'encore au début du vingtième siècle, une famille québécoise sur cinq avait au moins dix enfants, que les femmes nées en 1903 et qui se mariaient étaient 13% à accoucher dix enfants ou plus. Or, les Québécoises qui se retrouvaient dans les Prairies canadiennes continuaient à poursuivre et à transmettre leurs fortes aspirations maternelles. C'est seulement en 1957, « c'est-à-dire avant l'apparition de la pilule anticonceptionnelle et la mise en place de nouveaux rapports sociaux sous la poussée de la génération du baby-boom », que « le taux de fécondité chute de façon draconienne » (Nadeau n. pag.). Nadeau rappelle de plus qu'en 1892 le Code criminel interdisait au Canada de distribuer toute information sur les moyens de limiter les naissances. À cet égard, Simone de Beauvoir rappelle que les raisons morales invoquées contre l'avortement légal « se réduis[aient] au vieil argument catholique : le fœtus a une âme à qui on ferme le paradis en le supprimant sans baptême » (*Sexe II* 137). Blais-Dahlem ne manque pas de signaler cette obligation de procréer qu'encourageait l'Église catholique, notamment dans *Chemin faisant*, précisant qu'« en 1885 l'ancêtre Judith Dumont, la femme

d'Isidore Dumont, [était] mère de 15 enfants » (71). Dans *La Maculée*, Françoise va jusqu'à croire que « c'est péché mortel d'empêcher les naissances » (56).

c. La femme face à l'épuisement et à la maltraitance

Monique Genuist signale qu'au début du vingtième siècle, l'exténuation engendrée par la somme « énorme » des corvées ardues, parfois périlleuses, que la femme ou la fille dès le plus jeune âge se voient condamnées à assumer chez elle ou dans des maisons privées comme bonne à tout faire, entraîne un vieillissement prématuré (55)⁵. Les survivantes, sans doute dotées d'une constitution plus vigoureuse, ont dû apprendre à subir sans se plaindre les contraintes physiques et mentales des tâches incessantes et accablantes qu'elles doivent accepter sans hésitation. Réduites à se définir sous les traits de la servante, de la mère reproductrice ou à un parcours d'épouse soumise qui peut la mener à l'ennui, à la maladie, à la folie, voire à la mort, les femmes à qui certains auteurs de l'Ouest canadien cèdent la parole, ne peuvent pour la plupart concevoir ou s'assigner un autre rôle social. C'est le sentiment que la Françoise de *La Maculée* de Blais-Dahlem continue à cultiver pendant son séjour à l'hôpital psychiatrique dans les années 20, déclarant sa préférence à s'occuper des tâches domestiques. Il n'est pas sans intérêt de souligner que le docteur de Françoise affirme que « les fermières qui travaillent comme des bêtes de somme » rentrent à l'hôpital psychiatrique « pour se reposer comme si c'était une colonie de vacances » (17). Simone de Beauvoir signale l'ambivalence des sentiments de la femme à l'égard des corvées domestiques trop lourdes en précisant que si le ménage permet « une fuite

⁵ A l'âge de douze ans, Marie Boissière qui arrive au Canada en 1906, est engagée comme servante chez une Mme Corbeil dont le mari gère un magasin général. C'est également à l'âge de douze ans que Marie-Ange Duperreault commence à travailler dans des maisons privées, l'un de ses maîtres étant « bien haïssable, bien dur » (Genuist 70-71).

indéfinie loin de soi-même », il faut aussi rapporter que « dans la maison, une femme assurée de plaire atteint vite un point d'usure, un état de distraction et de vide mental qui la supprime » (*Sexe II* 67).

À une époque où la voix dominante de l'homme s'imposait en tant qu'espace répressif, les femmes pouvaient faire face à certains abus sur le plan physique, mental et émotionnel si elles ne satisfaisaient pas les attentes que le modèle traditionnel patriarcal exigeait. Malgré la contribution active et incessante de la femme, la voix autoritaire masculine transmetteuse des principes des discours moraux régulateurs de l'activité domestique et de la division sexuelle des rôles parentaux, rabaisse celle-ci au rang de la servante, de l'être inférieur ou invisible. Elle offre une perspective réductrice de l'être et du corps féminin, que l'on retrouve encore chez certains personnages masculins de l'après 60. La femme qui se voit repoussée à la périphérie sociale dans les pièces de l'Ouest canadien fait l'expérience d'un rapport inégalitaire injuste et affronte un discours masculin qui minore, nie ou tente de justifier le mécanisme de cette relation. Cela est particulièrement évident dans le cas de la femme autochtone. Notons à cet égard les propos discriminatoires tenus par Ralph dans *Husky Stop* de Gareau, que celui-ci cherche à valider en prétendant que les expressions « vieille sauvagesse »⁶ ou « vieille yien-yien »⁷ qu'il plaque sur la personne de Martha ne reflètent pas une injustice sociale, qu'elles ne sont « pas du racisme, pas pantoute ! » (24). Mais dans les pièces étudiées, les efforts et les accomplissements de la femme non autochtone ne sont guère valorisés ou récompensés non plus, ses aptitudes mentales pouvant être stigmatisées, non reconnues, ou dénigrées. Dans *De blé d'Inde et de pissenlits*, François se moque ainsi, à plusieurs reprises, des gestes et des paroles de la femme. Relevons notamment

⁶ Dans le contexte fransaskois, ce terme connote une campagnarde, une personne non civilisée. C'est un terme péjoratif canadien qui à l'époque fait référence aux Amérindiens.

⁷ Terme joual employé dans ce contexte dans le sens de sauvagesse.

quelques-uns de ses propos ironiques qui traduisent, sur le mode implicite, le désir de priver la femme de la capacité et du droit de penser : « Pour avoir des pensées, il faut d'abord avoir une tête, madame! », lance François (43). Dans *Foyer* de Blais-Dahlem, Bijou est forcée dans la quarantaine à quitter son copain Tony en raison des abus quotidiens que ce dernier lui inflige (125). Quant à sa relation avec son frère, représentant du système patriarcal, elle en a également dessiné un tableau affligeant : « M'man, Fiston m'frappe ! ... M'man, Fiston a fait licher mes pieds par le chien... Et j'ai fait pipi dans mes culottes ! » (132). Toutefois, il est important de signaler que si Bijou est l'objet des remarques malveillantes ou acerbes de l'homme, elle ne peut trouver auprès des autres femmes un espace affectif réconfortant : « Je t'ai défendu de lui parler », lui lance sa mère qui lui impose des restrictions quant aux relations qu'elle entretient avec d'autres femmes (*Foyer* 137).

Dans *La Maculée*, Blais-Dahlem se penche plus particulièrement sur la question de l'abus physique et sur les répercussions que cet abus engendre dans la vie mentale de la femme. C'est par le moyen de l'enfermement dans un lieu clos, ou en l'empêchant de prendre la parole que le personnage masculin repousse celle-ci vers la position de la dominée pour pouvoir assurer et préserver sa place hiérarchique supérieure. Il lui impose des expériences quotidiennes et des contraintes qui la soumettent à un contrôle social rigide, et qui la renvoient à la sphère de la faible visibilité ou de l'invisibilité sociale. Doublement minorisée dans le cadre normatif majoritaire anglophone et dans celui minoritaire du Canadien français, la femme de Blais-Dahlem qui se voit réduite à une identité défectueuse et aux paramètres de l'étrangère, subit un joug difficile ou impossible à surmonter. Françoise est ainsi acculée à des souffrances physiques, mentales et métaphysiques qui la condamnent à fréquenter l'hôpital psychiatrique. Piégée dans un lit gelé, elle affronte la peur de l'enfer, se sentant la proie du « froid » tout en ayant le

sentiment de « brûl[er] », d'avoir été « baptisée dans le feu » (7). Elle ne peut qu'accuser son mari Bernard de les avoir « vendus » et « condamnés... aux flammes de l'enfer » (7). Citons à cet égard Louise Forsyth qui fait ressortir la situation douloureusement aliénante de Françoise, dans la mesure où celle-ci affronte la violence du mari qui, porte-parole du mouvement d'anglicisation, étouffe l'affirmation de son identité: « Sa peine provient des abus de son mari, de la difficulté de préserver sa foi catholique, et de la vague galopante d'anglicisation dans l'Ouest Canadien, anglicisation qui amène avec elle les couches culturelles et les institutions aliénantes d'une société moderne capitaliste, y compris un protestantisme agressivement évangélisant » (n. pag.).

Dans *La Voix de mon père*, Blais-Dahlem met en scène une Ti'Loup qui se sent elle aussi rabaissée au rang de l'esclave chez ses parents, qui est torturée par son père comme l'était le Juif par le « Pharaon » de l'Égypte antique. La métaphore du « sphinx » que l'auteur rattache à la figure paternelle confère à celle-ci des caractéristiques inquiétantes et malfaisantes (18). Il n'est pas sans intérêt de souligner que cherchant à renverser dans l'espace ludique les rôles de maître et de sujet imposés par la voix dominante masculine, Ti'Loup se plaît à reproduire les gestes et les paroles de l'opresseur en présence des enfants : « Me transformant en contremaître égyptien, j'agitais une branche de saule en fouet, je hurlais des imprécations bibliques à mes esclaves qui partageaient dans la boue, piétinant la paille. Vermine ! Pliez le dos. Il faut souffrir dans la misère ! Où est votre dieu maintenant ? Travaillez, vermine, peuple idolâtre ! À l'instant, j'ai compris l'attrait des travaux forcés » (20). Or, cette imitation gestuelle et verbale des personnages bibliques qui assujettissent les esclaves jusqu'à les dépouiller de leur croyance religieuse, voire de leur humanité, dévoile l'intensité des souffrances physiques et mentales que la femme des Prairies subit. En plus des insultes, c'est la raclée régulière que le père administre

sous prétexte que la fille était indomptable : « Ce n'était que très récemment que mon père avait arrêté de m'administrer ma volée hebdomadaire, une stratégie qui avait pour but de me « calmer les nerfs » (21). Tout écart par rapport à la loi paternelle entraîne une menace de la correction corporelle, ainsi lors d'une visite de l'enfant dans les champs : « Mais qu'est-ce que tu fais icitte? Maudit torrieu d'enfant d'chienne ! J'aurais pu te tuer. C'est pas une place pour les filles dans les champs... Va-t'en ! Rentre à la maison pis va te coucher... Tu mangeras ta volée quand j'aurai le temps. Maudite marde ! » (25-26).

2. La femme face au paysage institutionnel

Cette partie examine les obstacles que la femme affronte dans le paysage institutionnel des Prairies canadiennes. Il s'agit principalement de signaler le manque de voix de la femme, de rapporter le problème de l'analphabétisme, la situation langagière minorisée et son sentiment d'être marginalisée sur la scène politique et légale, qui entravent son mouvement d'émancipation. Blodgett observe « que dans la phase de la suprématie paternelle qui correspond à la première génération du roman des prairies, on ne peut parler que de «la mère dominée » selon l'expression d'Harrison », puisque durant cette période, celle-ci est privée de la plupart de ses droits fondamentaux (124). Il ajoute que « la mère ne sort de l'ombre que dans la seconde phase, ou seconde génération, du roman des prairies, au moment où, en opposition avec le déclin du patriarcat, on peut alors parler de l'émergence du matriarcat » (124). Cette phase correspond à celle d'intenses activités des associations qui militent pour les droits des Canadiens, à celle des

larges débats sur les questions du statut de la femme et de l'amélioration de ses conditions de vie et de travail dans les provinces de l'Ouest canadien.⁸

a. La femme face à l'Église

André Lalonde indique que, durant les années de colonisation, « l'Église projetait de recréer dans l'Ouest un Québec en miniature ou une série de mini-Québecs » (493-494), donc d'assurer la transplantation des institutions et traditions culturelles des vieilles paroisses du Saint-Laurent (494), si bien que « le Québécois nouvellement installé dans une paroisse de l'Ouest retrouvait plusieurs des institutions et associations qu'il avait laissées dans son ancien village - la Société Saint-Jean-Baptiste, la Saint-Vincent - de Paul, les Dames de Saint-Anne, les Enfants de Marie, la Ligue du Sacré-Cœur, l'Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française » (495). Lalonde explique également que l'Église a voulu « doter les paroisses françaises d'un réseau d'écoles où les jeunes pouvaient étudier leur langue maternelle dans une ambiance catholique » (496), tout en exerçant « un certain contrôle quant au choix des instituteurs et aux matières enseignées » (495). Utilisant les associations pour propager son idéologie et solidifier son emprise sur la « francophonie » (496), avec notamment la fondation en 1912 de l'organisme provincial baptisé l'Association Catholique Franco-canadienne, et employant la presse comme véhicule de son idéologie (496), l'Église a pu garantir qu'« aucun aspect de la vie quotidienne du résident de langue française n'échapp[e] » à son emprise, et qu'il l'encadre étroitement de la naissance à la mort (497). Dans ce même but de sauvegarder la foi catholique, l'Église refusait de célébrer des mariages exogamiques. Irma Carignan, citée par

⁸ Pour une peinture plus exhaustive de ces phases, nous vous renvoyons à l'article de Blodgett (119-137).

Genuist, déclare ainsi que « les Canadiens français étaient tellement conscients de leurs devoirs, et puis, pas rien que leurs devoirs, leur langue », ajoutant : « On tenait beaucoup à la langue, comme moi, j'y tiens encore autant comme dans ce temps-là » (125). Le mariage exigeait donc de la part de la femme franco-saskatchewanaise l'adhésion à la cause de la minorité canadienne française et aux obligations morales définies par l'Église catholique, si bien qu'au devoir domestique s'associait un devoir coexistant, patriotique, social et religieux. Dans *La Maculée* de Blais-Dahlem, Françoise constate elle-même qu'aimer son mari est perçu comme un devoir catholique : « Quand je suis sortie du confessionnal ce jour-là... De quel droit on m'accuse... De pas faire mon "devoir" de femme ? Ça jamais été un devoir... Je l'ai aimé cet homme-là... corps et âme... Qu'est-ce que la religion a à faire avec mon corps de femme ? » (62).

Pour ce qui est des droits des femmes, signalons également que jusqu'au début du vingtième siècle, l'Église s'opposait à l'idée que la femme exerce des droits politiques et s'immisce dans les affaires gouvernementales, et prétendait que l'obtention de ces droits allait à l'encontre des dogmes catholiques et de la volonté de Dieu. Relisons les paroles du clergé rapportées par Monique Genuist, qui valorisent les rôles d'épouse et de mère au détriment de celui de la militante pour les droits des femmes, entre autres leur droit de vote : « Tous les esprits sensés admettront comme nous l'absurdité de ce mouvement du suffrage féminin qui renverse le rôle de la femme, de l'épouse, de la mère de famille, pour la ravalier aux rangs des politiciens de parti, des faiseurs d'élections et des cavaleurs politiques. Quelle ignominie ! » (167). Le clergé ajoute : « Le royaume de la femme n'est ni au forum, ni dans le borbier de la politique, mais au foyer. Le protestantisme et la franc-maçonnerie ont encore faussé les idées et les mœurs sur ce point, et c'est à la faveur de tels principes subversifs que le suffrage féminin devient loi pour le Canada » (170).

Il n'est pas sans intérêt d'ajouter qu'en plus de l'attachement à la paroisse et à la foi catholique, du mariage endogame et de l'interdiction du divorce que l'Église imposait aux femmes jusqu'aux années 60 pour préserver la vie culturelle canadienne-française, celles-ci se voyaient assigner dans l'Église des tâches ingrates : ainsi, la tâche de nettoyer l'autel que Liliane, personnage de Lorraine Archambault, assumait de façon scrupuleuse (*De blé* 33). Pendant son long discours, l'Abbé Biré, autre personnage de Lorraine Archambault, tient à rappeler ces corvées de nature domestique dont les femmes doivent se charger pour son église et sa paroisse: « N'oubliez pas que les dames de la paroisse organisent pour dimanche prochain notre pique-nique annuel. » Il ajoute que « les hommes apportent les piques » tandis que « les femmes apportent les niques » (*De blé* 46). C'est l'exécution de ces tâches qui révèle la position inférieure de la femme, tandis que le respect de ses rôles d'épouse et de mère fidèle aux devoirs sociaux et religieux de Canadienne française rattache celle-ci au portrait de la citoyenne et de la chrétienne parfaite, à la fois dynamique, obéissante et dévouée. Dans le passage suivant, Monique Genuist offre un tel portrait qui exalte chez la femme son rôle de mère aimante et patiente, lié à celui de la transmission de la foi : « ... les bébés ne pleurent pas, les enfants ne se disputent pas, la maman qui travaille à longueur de journée reste tout sourire, et n'accuse aucune fatigue, toujours prête à en faire davantage pour la gloire du Bon Dieu... » (*La Ruée* 54). Autrement dit, si la femme des Prairies canadiennes pouvait trouver refuge et valorisation au sein de sa paroisse, si elle devait répondre aux caractéristiques de la femme divine, elle était paradoxalement traitée comme un être subalterne qui ne méritait aucune considération en dehors de la sphère de la bonne chrétienne.

Il n'est pas sans intérêt de signaler en outre que les personnages féminins de Blais-Dahlem sont bien plus que des individus qui souffrent d'être discriminés dans la sphère

catholique. Ils représentent aussi, par extension, la collectivité francophone minorisée sur le plan religieux, comme sur le plan économique et politique, par le milieu majoritaire anglophone.

Paolo Puccini l'explique plus particulièrement au sujet de *La Maculée* dans les termes suivants :

En guise de conclusion, il nous semble bien de pouvoir affirmer qu'à travers sa pièce dans sa double version, Blais-Dahlem montre sa mission qui est celle de travailler à la rencontre de deux communautés qui forment la société dans laquelle elle vit. Cette rencontre passe d'abord par la prise de conscience d'une exclusion, d'une différence qui habite un même espace et ensuite par la tentative de travailler pour l'inclusion. (68)

Puccini précise en outre que dans sa confrontation avec Bernard, Françoise devient la représentante de la population canadienne française et de sa foi catholique : « La pièce se joue donc sur un évident conflit entre Françoise et Bernard, femme et mari embrassant une foi différente qui les écarte de plus en plus. La religion catholique à laquelle Françoise reste fidèle devient l'emblème de la résistance de la protagoniste à l'assimilation, symbolisée par la foi protestante embrassée par son mari Bernard » (53). Il est révélateur à cet égard que celui-ci déclare à sa femme qu'ils ne sont plus « au Québec avec les curés pour [leur] dire quand péter, quand roter » (27).

En dernier lieu, soulignons que le contrôle que la société catholique des Prairies canadiennes entend exercer à l'endroit de la femme s'observe en fait à tous les niveaux de la vie quotidienne, et même dans le domaine vestimentaire. Avant le mouvement de protestation des années 60 et 70, avant la montée de la contre-culture, de la liberté d'expression et du mouvement féministe, avant l'émergence de nouveaux modes de vie qui prônent le rejet des valeurs et des mœurs de la société traditionnelle, les lois ecclésiastiques défendaient les femmes de s'habiller d'une manière « voyante », les privant du droit de choisir et de varier leurs tenues vestimentaires.

Il n'est pas sans intérêt de mentionner chez Laurier Gareau la remarque de Dame Florestine qui indique que les femmes « d'icitte » ne portent pas « d'culottes » car les hommes veulent encore « les voir en jupe » (*Le Bad* 5). Ces « hommes autour d'icitte » dont la perspective contribue à restreindre la garde-robe féminine, rejoignent celle des personnages masculins de la génération précédente qui, reproduisant l'institution catholique sur les femmes, cherchent à imposer leurs vues traditionnelles et leurs interdits, un cloisonnement des rôles et le modèle de l'homme responsable de l'autorité et de la discipline.

b. La femme face à la réduction de ses droits et à son aliénation

Piégée dans ses fonctions maternelles, reproductrices et nourricières qui exigeaient un dévouement physique et moral total à sa progéniture comme à sa paroisse, la Canadienne-française des Prairies de la fin du dix-neuvième siècle et de la première moitié du vingtième siècle devait se conformer aux attentes du père, du mari et du dirigeant religieux, subissant de fortes pressions, voire des tourments, qui révélaient sa situation sociale inégalitaire ou inférieure et sa fragilité identitaire. Ces pressions dont la femme des Prairies canadiennes était victime et qui éveillaient chez elle un sentiment d'aliénation mentale et sociale s'observaient de même chez certains personnages féminins de l'après 40, ainsi ceux de Laurier Gareau qui subissaient l'action aliénante du discours masculin. Forsyth remarque plus particulièrement à l'égard de *La Maculée* qu'à travers la peinture touchante de ses personnages, Blais-Dahlem aborde les questions suivantes : « la solitude, l'exil, la peur, la perte de la foi et de la langue, la misère, la misogynie, la violence faite aux femmes » (Forsyth n. pag.). Dans *La Grande vague*, le père de Mona pose sur la femme, avec hypocrisie, un regard sévère et punitif, la condamnant pour les mêmes paroles qu'il énonce lui-même. Il s'oppose ainsi à la décision de sa fille « d'étudier en anglais » (2) et à

son emploi quotidien de mots anglais, lui répétant « toujours le même sermon... à propos de renier » ses ancêtres (3), tandis que celle-ci lui reproche de boire le « drink » des anglais (17).

Dans *Le Bad Guy et la veuve*, le stéréotype de l'homme qui se définit comme étant le maître que la femme doit servir est représenté par Duke qui rappelle aux femmes leur devoir de répondre aux désirs masculins : « AILLE ! M'avez -vous oublié ? Mettez d'côté vos discussions d'poules pis venez m'servir tout de suite ! » (6).

Certaines pionnières ou paroissiennes qui se résignaient à satisfaire les exigences de l'autorité masculine, cherchaient à puiser auprès des autres femmes, comme c'est le cas de Louise dans *La Forêt* de Bugnet, un certain réconfort et l'énergie de valoriser et de reproduire la figure maternelle que l'Église entendait mythifier, mais l'isolement géographique imposé par les Prairies réduisait le nombre des visites, et donc les rapports féminins solidaires. Louise Forsyth souligne le manque de soutien et l'isolement qui affectent encore la Canadienne-française durant la deuxième moitié du vingtième siècle, notant à propos de Françoise, le personnage de Blais-Dahlem, que son docteur reconnaît à la fin de *La Maculée* que sa douleur provient aussi bien de la cruauté insouciant de son mari et du rejet du curé que « de son isolement et de la dureté de la vie sur les vastes plaines de l'Ouest » (n. pag.). Toutefois, ce qui ressort avant tout de l'histoire de Françoise, c'est le fait que son docteur n'a d'autres solutions à ses malheurs que « de lui conseiller de reprendre sa vie conjugale en rentrant chez elle avec Bernard » (Forsyth, n. pag.). Blais-Dahlem dépeint ainsi la femme comme étant une victime des institutions ecclésiastiques, judiciaires, sociales et médicales qui permettent la violation de ses droits et le maintien des attitudes misogynes qui la privent de sa voix, qui portent des regards accusateurs ou condamnateurs sur son corps sexué, qui la séquestrent et qui créent finalement des obstacles infranchissables dont l'objectif est d'étouffer son désir de liberté. *La Maculée* met donc en relief

le fait que « les institutions dominantes qui, il y a un siècle, se sont taillé un territoire linguistique, culturel, politique, idéologique et géographique dans l'Ouest canadien, ont facilité de tels abus » (Forsyth n. pag.). Car bien que la foi soit perçue et affichée comme partie intégrante de l'identité de la femme canadienne française, l'homme mis en scène par Blais-Dahlem dans *La Maculée* lui reproche de faire preuve d'une piété dérisoire et la rabaisse au rang de la malade incapable d'accomplir un acte de dévotion religieuse authentique, convaincante, ou qui porte fruit : « Toé, t'es une hystérique à quat' pattes dans le passé, à genou en supplication devant du plâtre, les bras en croix pour expier tes péchés. T'as une religion qui t'encourage à vivre dans la marde ici-bas pour mieux mériter le paradis », lance Bernard (30). Celui-ci va jusqu'à dépeindre son épouse comme un être impur et possédé par l'esprit malin qu'il se fait le devoir de punir en faisant appel à la violence : « And the angel shall cast out SATAN ! Let us bow our'eads and pray for the cleansing of this diseased spirit. J'vais t'en faire voir de toutes les couleurs » (*La Maculée* 37). Devenu pourtant protestant, Bernard s'octroie le privilège d'être l'« un des Élus » (30) et le droit de placer Françoise dans la sphère du diabolique et de la démence, lui refusant tout droit au salut. Louky Bersianik soulignerait à cet égard que si le geste de l'homme sévit c'est parce que, « quand la domination est menacée, la violence reprend ses droits » (164). Emmurée dans la maison conjugale, Françoise ne peut finalement trouver aucun refuge face à la figure autoritaire et intransigeante du mari, ni même à l'hôpital psychiatrique. Le déplacement d'un espace institutionnel à un autre ne fait que renforcer chez elle le sentiment d'être piégée dans un monde qui entend assurer son asservissement. Cependant, il est intéressant de noter que la femme saskatchewanaise a obtenu le droit de vote en 1916, comme la Manitobaine et l'Albertaine, avant les autres Canadiennes. Mais même si la femme obtient son droit de vote plus tôt dans l'Ouest canadien, elle reste néanmoins au début du vingtième siècle

fortement attachée au modèle traditionnel de la mère et de la femme responsable des tâches ménagères et assujettie aux besoins et aux désirs de l'homme.

En fait, bien que la Canadienne française assume ses obligations ménagères, familiales et agricoles courageusement et avec un dévouement sans faille, elle se voyait pourtant privée de plusieurs droits fondamentaux. Rappelons qu'à la fin du dix-neuvième siècle, les lois canadiennes stipulent que « la citoyenneté est accordée à presque tous les hommes blancs aux échelons fédéraux et provinciaux, tout en excluant explicitement les femmes » (« Droits ... » n. pag.). C'est d'ailleurs durant cette période que de nombreuses femmes ont commencé « à militer pour le droit de vote ainsi que pour des réformes sociales » (« Droits ... » n. pag.). Face à la difficile adaptation aux conditions de vie dans l'Ouest canadien, certaines Saskatchewanaises se sont engagées à mettre fin aux inégalités, aux injustices, à l'exclusion et à la discrimination à cause de leur sexe, de leur langue ou de leur religion, mais aussi à la violence dont elles étaient victimes. Il faut en fait souligner que l'opposition aux revendications féministes se montrait moins forte dans les provinces de l'Ouest. Véronica Strong-Boag soutient plus particulièrement qu'« il est possible d'interpréter la plus grande ouverture des provinces de l'Ouest envers le droit de vote des femmes comme une position stratégique : les régions nouvellement colonisées compt[aient] sur les femmes blanches pour garantir l'expulsion des peuples autochtones. » Autrement dit, le droit de vote représenterait « une récompense », et le moyen d'« attirer les nouvelles arrivantes de race blanche » (Strong-Boag n. pag.). Il faut en même temps rapporter les pages du *Patriote de l'Ouest*, un journal aux couleurs catholiques, qui prétendaient que les femmes canadiennes-françaises des Prairies ne s'impliquaient pas dans les mouvements des suffragettes, et restaient plutôt à l'écoute des recommandations de leur curé ou abbé (« Des histoires... » n. pag.). Nous sommes dès lors amenés à nous poser la question suivante : les

personnages féminins de nos auteurs fransaskois prennent-ils position face au mouvement en faveur du suffrage féminin ? Sont-ils victimes de remontrances de la part des hommes qui cherchent à protéger leurs droits et privilèges ? C'est en fait une femme anglaise, et non canadienne-française, qui dans *De blé d'Inde et de pissenlits* entre dans le salon de barbier où Pierre travaille, en 1920, pour mener sa campagne de propagande politique au nom de « la ligue d'la Tempérance » : « yes, yes, that' sit, the Temperance League AND the Council of social and Moral Reform !! », confirme-t-elle (37). Signalons au passage que la Women's Christian Temperance Union (WCTU) a été « une alliée de taille dans la campagne pour le droit de vote dans l'Ouest », que le mouvement agraire se montre aussi « très influent » (Strong-Boag).⁹ La réaction des hommes face à l'intrusion « sans cérémonie » de l'Anglaise dans un salon de barbier reflète d'ailleurs leurs préjugés et leur réticence à accepter que les femmes exercent leur droit de vote récemment acquis: « Madam, dis'ere is no place for no woe-min! », lance Pierre. « Depuis qu'vous avez l'droit de vote, vous, on dirait qu'le monde vous appartient », ajoute François (37). « Lady, I will' ave to hase you to leave ! », intime finalement Pierre en prenant l'Anglaise par le bras pour l'inciter à quitter un lieu réservé aux hommes (37). Après l'obtention de leur droit de vote, les Saskatchewanaises ont assisté à l'élection d'une première femme à l'Assemblée législative de la Saskatchewan (« Des histoires ... » n. pag.). Cependant, « même si elles [avaient] le droit de vote et de siéger au Parlement et dans les législatures canadiennes, les femmes [n'étaient] pas encore reconnues comme des « personnes » » (« Des histoires ... » n. pag.), ce qui renforçait la misogynie des hommes.

⁹ Véronica Strong-Boag rapporte que des militantes féministes comme Violet McNaughton, présidente de la WGA (Women Grain Growers Association), se sont jointes au début du vingtième siècle à des associations qui ciblaient l'égalité politique (n. pag.).

Abordons maintenant la question onomastique. Dans une société traditionnelle telle que celle catholique des Canadiens français des Prairies, la femme porte le nom patronymique ou celui du mari. Car, selon l'Église, elle doit être soumise à son mari comme au Seigneur (Éphésiens 5 : 22), puisque le mari est « le chef de la femme » comme « Christ est le chef de l'Église », et que « de même que l'Église est soumise à Christ, les femmes aussi doivent l'être à leurs maris en toutes choses » (Éphésiens 5 : 23-24). Or, si la femme des Prairies ne peut pas porter le nom d'un homme, elle est inévitablement baptisée d'un sobriquet réducteur, dépersonnalisant ou chosifiant. D'après Louky Bersianik, « il est donc juste de dire que la femme n'a pas de nom » (28), dans la mesure où le nom qui lui est assigné n'est pas vraiment le sien, mais celui du père ou du mari. Bersianik ajoute que « ce qui cloche dans le patriarcat, ce n'est pas que Dieu soit présenté comme un Père, c'est que le père soit présenté comme un dieu et que les hommes aient fait de cette présentation une religion, un dogme de foi » (122-123). Dans le but de mettre en lumière la domination masculine dans l'espace onomastique féminin, Blais-Dahlem donne à son personnage Bijou le prénom « Micheline » qui est dérivé du prénom masculin « Michel ». Bijou se voit donc devenir « un cadavre vivant » après avoir pris conscience de l'origine de son prénom (163). Car Blais-Dahlem fait dire à la mère de Bijou que sous la pression de la tradition, elle a été obligée de la nommer à partir du prénom de son petit frère défunt, Michel (163). Bijou se demande pourquoi elle n'avait pas droit à son propre nom (163).

c. De la femme aliénée à la femme psychiatisée

Dans un cadre familial et social où le père et le mari sont dépositaires de l'autorité, où la fille et l'épouse voient leurs choix limités en matière des tâches domestiques, des soins et du travail d'éducation des enfants, des activités productives, des salaires et des droits, où les

rapports et les rôles sociaux sont liés à des relations de pouvoir inégales, les femmes des Prairies ont le sentiment d'être, pour reprendre les termes de Louky Bersianik, « un peuple conquis - par la force... qui ne se souvient pas du jour où il était libre » (135). Incitées à reproduire le modèle de la femme dévouée et aimante, de la figure passive et attentiste, elles peuvent se sentir dépouillées de leur valeur humaine, car elles sont destinées à satisfaire les besoins et les désirs de l'homme et de leurs enfants au détriment de leurs potentialités et de leur identité. Elles peuvent être même amenées à vivre une mise à distance par rapport à leur être et à leur âme. C'est cette mise à distance que Marguerite Monet, surnommée La Bellehumeur, doit affronter après l'incarcération de son époux Louis Riel. Car toute visite dans la cellule de son mari lui est interdite pour le simple fait qu'elle est une femme (*Bonneau* 15). Dans les pièces dont l'espace temporel est situé au dix-neuvième siècle ou au début du vingtième siècle, on découvre des personnages masculins qui s'allient aux institutions pour poser un regard rétrécissant sur la femme, dépeignant celle-ci comme étant privée de la capacité d'émettre et de formuler ses propres pensées ou de gérer ses propres affaires. L'homme rejoignait à l'époque l'opinion fautive que la femme était faible et inférieure par nature. Reprenant les paroles d'Aristote, Louky Bersianik résume cette opinion dans les termes suivants : « La femme est femelle en vertu d'un certain manque de capacité... Elles sont plus faibles et plus froides par nature que les mâles et nous devons considérer le caractère femelle comme une sorte de déficience naturelle » (182). Bersianik emprunte aussi les propos de Saint Thomas d'Aquin pour formuler l'opinion misogyne qu'« en tant qu'individu, la femme est un être chétif et défectueux » (182). Dans les œuvres qui mettent en scène une époque plus récente, nous pouvons entendre ou deviner des voix masculines qui imposent une optique dépréciative sur la femme, ou qui influencent le regard social. Notons ainsi que dans *Tournesol* de Blais-Dahlem, la jeune Lexine doit affronter la parole

dominante et méprisante des autres à la maison aussi bien qu'à l'école. D'un lieu familial, nous passons à un autre lieu commun qui engloutit la fille dans un vide existentiel. Lexine doit affronter chaque semaine la même critique avilissante qui la définit comme étant inutile, « nulle! ... nulle part ! Pas avec sa classe... Pas dans les sports... pas dans les instantanés... n'existe pas! ... invisible... même pas dans l'album-souvenir de l'école » (12). À Lexine fait écho Bijou, le personnage de *Foyer* qui, faisant face à une mère qui s'est fermée pour lui imposer l'image d'un cadavre vivant (165) comme le souligne Marie-Diane Clarke, dénonce l'invisibilité à laquelle la condamne un prénom qui évoque non pas sa personne et les caractéristiques de son être, mais le souvenir de son frère, et donc la place privilégiée occupée par le sexe masculin dans sa vie: « Et chaque fois que tu disais mon nom, chaque fois que tu disais Micheline, et tu insistais!... tu pensais à lui. Moi qui voulais tant... être précieuse pour quelqu'un. C'est pas surprenant que je me sentais invisible... Comme rien. Et moi, qui n'ai jamais vraiment existé ! Obscurcie par ce petit fantôme » (*Foyer* 163). Soulignons également que le nom accordé par Évariste à ses enfants dans *La Voix de mon père* de Blais-Dahlem, traduit son désir de préserver dans la cellule familiale son statut supérieur : ôtant à sa fille le droit de se nommer ou de réclamer un nom qui lui permettrait de récupérer son identité et sa dignité, le père a décidé d'appeler sa fille « T'Loup », de même qu'il a décidé « que son fils aîné était Fiston et que les trois plus jeunes étaient des p'tits chieux » (94). Il est d'ailleurs significatif, comme l'indique T'Loup, qu'en se nommant « Évariste », le père s'octroie les attributs édifiants d'une montagne, éveillant chez T'Loup l'opinion que « l'homme [est] une montagne, pas dans son physique mais dans sa présence » (95). T'Loup observe de plus que quand son père parle de son épouse « hors de sa présence », il l'appelle tout simplement « Elle ». « Pourquoi pas utiliser son nom à elle » alors qu'« Élise, c'est un beau nom », se demande la jeune fille (93). Si T'Loup est frappée par

l'absence d'un nom féminin, reflet d'une existence et d'une valeur sociale qui sont déniées à la femme, de même que son rôle productif est dévalorisé et son émancipation entravée, elle constate que le regard masculin la chosifie et l'ignore : « P'pa me regarda d'un oeil torve. J'étais assise à son coude mais il m'examinait comme s'il ne m'avait jamais vue... et c'était comme si j'avais cessé d'exister » (48-49). Le traitement que son père lui réserve amène finalement T'Loup à se poser la question suivante : « Qu'est-ce qui manquait en moi pour que je sois sans conséquence? Comment est-ce que mon père pouvait me faire sentir si transparente, si invisible? Si rien? » (16). Sa mère lui explique que cette attitude paternelle découle du fait qu'elle n'est pas « un garçon » (166). T'Loup refuse toutefois de se soumettre au jugement paternel et à tout « sobriquet » qui « réduit une personne à un élément », et revendique son droit d'être « mille possibilités » (94).

Pourtant avocate, Amanda prend conscience que la plupart du temps, son époux Éric tend à ignorer le fait qu'elle a « grandi en vingt-cinq ans » (*La grande* 19). Mona, leur fille, a d'ailleurs le sentiment que son père ne sait pas « juste être fier » de sa mère (27). Celui-ci perçoit la femme comme étant incapable de discerner l'authentique du faux, se prêtant au jeu de la tromperie. À cet égard, Amanda reproche à son mari d'essayer « toujours de [la] tromper avec des citations de vieux auteurs français morts » (32). Dans *La Maculée*, face au regard réprobateur que son mari pose sur elle, Françoise va jusqu'à se laisser persuader qu'elle est « sale... sale ! Maculée ! ... rough ! Rough et laide de fond en comble. Rough ! Rough ! » (58). Placée finalement dans un hôpital et bien qu'elle y trouve un certain refuge, Françoise se sent doublement aliénée. Il est d'ailleurs significatif qu'à l'hôpital, comme à la maison, elle se heurte à l'impossibilité de projeter sa propre image, puisqu'il n'y a pas de miroirs dans les salles des femmes (43). Constatant que « la majorité des femmes sont ici, à l'hôpital », Françoise demande

au docteur si c'est parce qu'« il n'y a aucune place ailleurs pour elles » (52). Examinant la peinture du personnage féminin dans le paysage de l'Ouest canadien, Louise Ladouceur indique que la fuite dans la folie est le dernier espoir de Françoise dans un monde et à une époque où l'homme et le clergé semblent s'allier contre elle pour la faire taire: « Dans son étude de la pièce, Louise Forsyth met en relief la condition des pionnières isolées dans l'immensité de la plaine, coincées entre deux langues, soumises aux pressions des hommes et de l'église et pour lesquelles la folie pouvait offrir une échappatoire » (n. pag.).

Comme nous l'avons fait ressortir, les obstacles qui accablent la femme de l'Ouest canadien avant les années 50 sont nombreux. Forsyth s'attarde plus particulièrement sur « les problèmes tels que la solitude et l'isolement, la misère, la recherche d'une identité, la mémoire à la fois précieuse et pénible, la fraude religieuse, l'indifférence envers autrui, l'exil, l'assimilation, les valeurs trompeuses de la société de consommation et la violence faite aux femmes » (n. pag.). Elle explique que les femmes rendues particulièrement vulnérables par les obstacles de la vie dans les Prairies et sur lesquels les auteurs se penchent, « manquent d'estime de soi et ne possèdent ni les moyens ni l'agentivité (capacité d'être des agents actifs de leur vie) nécessaires pour exercer leur propre volonté et contrôler leur propre destin » (n. pag.). Les personnages féminins qui s'avèrent ou se sentent emmurés dans la cage de l'asservissement et de l'assujettissement peuvent éprouver les sentiments de la peur, de l'incertitude face à l'avenir, du désespoir et de la mort. Parmi eux, Lexine, personnage de *Tournesol* de Blais-Dahlem, raconte son malaise : « Vivre, ça fait mal, ça fait si mal. Des fois, le malaise est tellement grand. Je suis comme un chevreuil aveuglé par des phares d'auto le soir... Je suis paralysée... figée par la peur » (14). Le sentiment de l'exil de la femme des Prairies, tel qu'il est dépeint par les auteurs de l'Ouest canadien, est d'autant plus déchirant que celle-ci est confrontée à l'impossibilité de

briser les parois de l'isolement ou le cycle de l'abus physique ou émotionnel, de se construire une identité ou de revendiquer son droit de se choisir un nom, une parole et une destinée.

Le sentiment de solitude est tel chez certains personnages féminins, notamment chez Françoise, qu'il acquiert une résonance métaphysique. Pour celle-ci, aucun refuge, même celui offert par l'église, ne semble finalement possible, comme le révèle sa prière à la Vierge qui s'arrête avec la question : « Bienheureuse, vous êtes là ? » (*La Maculée* 48). D'après les observations de Forsyth, Françoise constate douloureusement que, même si elle parle, sa voix perd sa fonction puisque personne ne semble l'écouter, même pas la Vierge. La solitude et le doute exprimés par cette question reflète un chemin spirituel marqué par l'incertitude et le désarroi. Cheryl Soulodre quant à elle remarque à propos des pièces de Laurier Gareau qu'il peint entre autres la condition de la femme d'aujourd'hui, son « sentiment complexe du dégoût d'exister et le désir de ne pas exister » (181). Elle ajoute : « À l'expression de non-appartenance est liée celle de l'insécurité, car c'est bien ce tiraillement entre « être » et « ne pas être » qui mène à la souffrance et à la négation de la vie quotidienne » (181). Soulodre s'attarde en particulier sur les gestes répétitifs de Martine dans *Husky Stop* pour souligner que « le double rôle du livre, à la fois actif et passif », que joue un roman que Martine ne cesse de « reprendre » et de laisser de côté avant de le « lance[r] dans un coin » (38), suggère la dégradation intellectuelle et morale de Martine sous l'effet de l'ennui : « Le jeu du livre de poche fait donc valoir la banalité et le quotidien, et devient évocateur d'un monde-néant. » (183). Pour conclure, le statut juridique et social de la fille ou de la femme, sa scolarité, sa santé mentale et physique, son travail familial et domestique, sa vie morale et intellectuelle, son choix d'un époux, sa destinée étaient pour la plupart une affaire d'hommes durant de nombreuses décennies. Cette image inférieure et dépendante de la femme est notamment évoquée et transmise par le discours

du docteur de Françoise dans *La Maculée* de Blais-Dahlem : « Vas-tu suivre ton mari dans tous ses choix ? ... Il a la responsabilité de te faire vivre après tout » (62).

3. La femme et sa place dans le paysage socio-économique des Prairies canadiennes

Jusqu'au milieu du vingtième siècle, tandis que la vie des familles canadiennes françaises de l'Ouest est étroitement liée aux activités rurales et aux valeurs de l'Église catholique, la connaissance et la scolarisation restent les privilèges de ceux qui contrôlent l'espace discursif des milieux religieux, politiques et socio-économiques, donc des hommes. Dans *Foyer* de Blais-Dahlem, Bijou nous raconte ainsi que lorsqu'elle parlait de l'ambition de devenir infirmière, son « papa répondait que ça valait pas la peine. Que d'instruire les filles, c'était une perte d'argent. Qu'elles étaient juste bonnes à marier et à faire des enfants » (139). Les filles allaient en fait à l'école quand elles n'avaient aucune utilité pour l'entreprise familiale. Mais, si la connaissance et l'obtention de diplômes auraient pu permettre l'accès à une meilleure vie socio-économique et s'offrir comme outils d'émancipation et de libération, la place de la femme franco-canadienne restait néanmoins située entre les murs de la demeure familiale ou dans le cadre restreint des travaux ménagers ou agricoles.

a. La femme et ses conditions de travail face à l'entreprise familiale agricole

L'existence quotidienne des personnages féminins mis en scène dans le cadre temporel du dix-neuvième siècle ou du début du vingtième siècle, est donc ponctuée de tâches inlassables effectuées au sein du foyer ou dans les champs. Il n'est pas sans intérêt de noter qu'à l'époque où aucun embryon de centre urbain n'est encore apparu dans les Prairies, Clifford Sifton, ministre de l'Intérieur de 1896 à 1905, encourage l'arrivée d'immigrants européens robustes, nés sur la

terre, dont les ancêtres étaient des agriculteurs, de plus accompagnés d'une femme vaillante et mère de plusieurs enfants, dans l'objectif de favoriser le développement des fermes.¹⁰

Parallèlement au développement des fermes, la demande des femmes servantes s'intensifie jusqu'à la Première Guerre mondiale durant laquelle elle commence à décliner en faveur de celle des femmes embauchées dans les bureaux et les fabriques de munition. Ces femmes servantes sont invitées à venir en Saskatchewan pour aider les moissonneurs (Genuist 16). Autrement dit, jusqu'à la Première Guerre mondiale, le travail de la femme dans l'Ouest canadien consiste principalement à tenir un foyer. Le rôle de celle qui est engagée comme domestique, que dépeint Genuist, inclut la préparation des repas, la cuisson du pain, le cannage des viandes et des légumes, les lavages pour les bacheliers¹¹ (*La Ruée* 15, 16).¹² Genuist rapporte notamment l'épuisement et les tourments de la femme face à ces corvées ménagères répétitives et ingrates :

J'ai lavé le bébé tous les jours ; je faisais le lavage tous les jours avec une cuvette et une planche, frapper le linge à la main... ah ! C'était de la misère, ni plus ni moins, encore que c'était de la misère, mais on ne connaissait rien d'autre. Après trois semaines, j'ai dit, "Je n'en peux plus." Je pleurais, je m'ennuyais, je dormais pas, je mangeais pas et là j'ai dit, "Je m'en va !" (70).

Marie, la Métisse de Lorraine Archambault, qui se lamente elle aussi d'être submergée par les tâches domestiques, mentionne également la cuisson du cochon pour les « batteurs » (25), et conclut que ces corvées réduisent le nombre des visites amicales : « deux ou trois fois par an

¹⁰ Nous vous renvoyons à l'article de Erica Gagnon « S'installer dans l'Ouest : l'immigration dans les Prairies de 1867 à 1914 ».

¹¹ Le terme « bachelier » désigne un homme célibataire.

¹² Fernande Bastien-Beaudin de Régina décrit le travail ardu des domestiques : « on n'avait pas de réfrigérateur... on cuisait à la vapeur... Les premières années, on avait un puits avec une corde. Plus tard, nous avons eu une petite glacière qu'on plaçait dans une bâtisse. » (Genuist 61)

j'les-z-a vu... » (*De blé* 25). Pendant plusieurs décennies, la femme a dû s'adonner à des tâches agricoles tout autant exigeantes et interminables. Car, pour reprendre les propos d'André Lalonde, « durant l'ère de colonisation, le clergé de l'Ouest prêcha continuellement que la culture du sol représentait le moyen le plus noble pour le Francophone de gagner son pain » (494). Les travaux agricoles incluent le simple ramassage des fruits qui pouvait se poursuivre durant la nuit jusqu'au lendemain, à six milles de leur foyer. Citons à cet égard les paroles d'Éliane Saint-Amand rapportées par Genuist : « On ramassait les fruits : des framboises, des fraises sauvages, des saskatoons, des atocas, des bleuets (trois sortes de baies). Des fois, il fallait aller pas mal loin... On allait aux framboises à peu près six milles pour en ramasser » (61). Dans *La Trahison*, Laurier Gareau évoque de surcroît les activités de la chasse qui resserrent les liens entre les femmes et les enfants tandis qu'ils accompagnent les chasseurs durant leurs déplacements : « Les vieilles femmes, les femmes pis les mères des chasseurs pis nous aut'es les apisesisiw¹³... ça va suiv'e les chasseurs dans les charrettes », raconte Gabriel Dumont (15). Les personnages féminins du théâtre de l'Ouest canadien qui s'éreintent à répéter leurs tâches ingrates dans un milieu rural et géographique dont les conditions climatiques sont rigoureuses font ainsi preuve d'une volonté quasi surhumaine. Michel Marchildon rehausse la résistance à l'effort prolongée de ces épouses de fermiers dans une chanson tirée de *Paroles et musique* (1989) dans laquelle le chanteur fait entendre, non pas des voix qui se lamentent, mais des voix qui chantent pour célébrer la satisfaction d'un travail ardu accompli : « On travaille dans l'champ jusque tard le soir. On travaille dans l'champ même quand y fait noir. On sort jamais du champ, mais quand on sort... C'est en chantant. Alors v'nez donc nous voir » (26)

¹³ Ce mot signifie « les enfants » en cri.

b. La femme et son statut face à la précarité économique

L'une des raisons qui ont amené les pionniers à s'installer dans l'Ouest canadien était la promesse d'une vaste terre fertile dans une immense région, autrement dit celle de meilleures conditions économiques. Frédéric Roussel Beaulieu observe à ce propos que les colons franco-catholiques qui venaient plus particulièrement en Saskatchewan pour se lancer dans l'agriculture croyaient pouvoir le faire avec des moyens financiers limités. Or, un mouvement de dispersion a eu lieu dans la province. Beaulieu explique que « cette dispersion était parfois causée par des rivalités entre ecclésiastiques », mais que dans les années 1930, « la dispersion prit la forme d'un exode intérieur en raison de la crise économique et de la sécheresse », vers de nouvelles terres fertiles ailleurs dans les Prairies et au-delà (n. pag.). Nous pouvons également signaler l'absence d'industries dans les Prairies de la Saskatchewan au début du vingtième siècle, ce qui explique que durant cette période le mouvement féministe y prenait moins d'ampleur que dans les grandes villes de l'Est canadien. Nous vous envoyons à ce propos à l'article « Les mouvements de femmes : Un bout d'histoire » dans *Musée Virtuel Francophone de la Saskatchewan* (1979) qui offre un tableau plus détaillé de la scène économique saskatchewanaise. Or, durant cette époque, différentes formes d'abus et d'exploitation dont les femmes pouvaient être victimes sont liées, entre autres, à la précarité économique. La population féminine souffrait en effet davantage des revers économiques, étant défavorisée au niveau de la distribution des emplois, des écarts salariaux et des conditions de travail. Mais n'oublions pas non plus l'analphabétisme, le manque de scolarisation et de formation qui constituaient certainement un grand obstacle à l'épanouissement social et économique de la femme. Indiquons notamment les conditions matérielles déplorables dans les écoles des Prairies au début du vingtième siècle. Étant donné ces obstacles d'ordre socio-économique, la femme des Prairies était condamnée à un travail sans

répété et insuffisamment rémunéré ou récompensé, à assumer un grand nombre de tâches domestiques et agricoles astreignantes. Monique Genuist rapporte entre autres le cas d'une Marie-Yvonne Gallays-Leborgne qui, l'aînée des enfants, devait « faire le ménage et s'occuper des animaux chez une dame » qui ne la payait que cinq dollars par mois. Dans la perspective de Marie-Yvonne, « c'était pas bien cher cinq dollars par mois, quand vous aviez une demi-douzaine de vaches à traire, des cochons à soigner, tout le ménage, le lavage fait quasiment à la main » (70). Comme le révèle un extrait tiré du *Patriote de l'Ouest*, cité par Monique Genuist, pendant longtemps, le destin de la femme était donc de travailler pour le bonheur de son entourage, car « c'est de son mérite, de ses prévenances, de la sûreté comme de l'agrément de son caractère que dépend[ait] d'abord la félicité de ses parents et ensuite celle de son époux » (*Ruée* 53), comme celle de ses enfants. La société et les institutions s'attendaient jusqu'au vingtième siècle à ce que la femme mène une « vie toute d'amour, d'abnégation et de sacrifice » (*Ruée* 53). Animée par cet esprit d'abnégation et une sincère piété qu'encourageait l'optique catholique, la femme canadienne française idéale devait renoncer à tout droit à une succession des biens familiaux, que ce soient la maison, les animaux ou l'argent, puisqu'en matière d'héritage, c'était le fils qui remportait tout, peu importe son âge. D'où jusqu'au vingtième siècle le désir des femmes d'avoir des garçons plutôt que des filles. Bijou, l'un des personnages de Blais-Dahlem, saisit encore, même à une époque plus récente, le rôle privilégié du fils au détriment de la fille face à la question de la succession des biens familiaux, qui explique d'ailleurs qu'il était d'usage de célébrer en grande pompe la naissance du garçon futur héritier : « Robert avait bien célébré le baptême... à la taverne... au garage... chez ses frères. Il était si heureux. Son deuxième fils. Après toutes mes fausses couches, il avait un héritier pour sûr », observe Aurélie (*Foyer* 164). De même, T'Loup, autre personnage de Blais-Dahlem, constate

avec amertume qu'étant une fille dans une famille de cinq garçons, elle reste exclue de la succession des biens familiaux, écartant l'idée que son « père changerait son allure envers » elle puisqu'en tant que fille, elle n'était « pas essentielle à l'entreprise familiale » (*La Voix* 16).

Face aux épreuves, aux privations et aux rencontres périlleuses, face à l'incertitude économique et à la misère engendrées par les intempéries et les dégâts causés par les sauterelles, certains colons intrépides et leurs épouses choisissaient de quitter leur habitation ou propriété pour aller s'établir ailleurs dans l'Ouest canadien, et défricher une autre étendue de terres. D'autres préféraient retourner au pays ou à la demeure natale. Toutefois, la plupart des familles affrontaient une pauvreté qui les empêchait de s'offrir le retour. Lisons à ce sujet le témoignage d'une Mme Jean Bonneau que nous présente Monique Genuist : « Nous autres on serait retournés. Mon père serait revenu, ma mère aussi ... on était trop pauvres, on pouvait plus grouiller. Fallait rester » (44). Mme Jean Bonneau raconte aussi qu'elle a vu sa « mère pleurer bien des fois », ajoutant : « elle pensait que si on avait eu l'argent, on serait retournés. On était trop pauvres... On était trop pauvres... » (44). Le désespoir chez les femmes est particulièrement grand pendant les périodes de famine, comme le révèlent les propos de Gabriel Dumont dans *La Trahison* de Laurier Gareau : « Pis à cause ça, la vieille veuve, ça crève de faim. Ça s'tourne vers qui asteur, la vieille veuve ? Ça l'onvait pu d'communauté » (*La Trahison* 16). Certaines femmes se voient même contraintes de plonger dans des activités illégales afin de survivre. Tandis que Joseph Tassé rapporte entre autres la vente interdite des liqueurs spirituelles aux soldats (*Les Canadiens* 7), Blais-Dahlem met en scène, à une époque plus récente, une Bijou qui, « traîn[ant] [ses] savates d'une job moche à une autre » (*Foyer* 144) et n'ayant donc jamais pu se payer une licence, reconnaît que ce qu'elle fait « c'est pas officiel », puisqu'elle conduit « tard la nuit, quand les routes sont désertes et la police endormie » (*Foyer* 44).

Dans ses œuvres dont les personnages féminins évoluent durant la deuxième moitié du vingtième siècle, Laurier Gareau se penche lui aussi sur l'impact des barrières socio-économiques dans la vie des femmes franco-canadiennes des Prairies, sur ce qui limite leurs sources de revenus ou les restreint à des travaux ou emplois qui les renvoient au foyer parental ou conjugal, ou ce qui les maintient au bas de l'échelle sociale. Laurier Gareau fait notamment ressortir les déboires professionnels que la Canadienne française continue à subir même après les années 50. Sa Martine nous raconte ainsi ses déceptions en matière d'emploi et de salaire : « Nuit après nuit, c'est toujours la même chose. J'ai essayé d'trouver une job dans la grande ville... Edmonton... pis Calgary. Quand chus premièrement arrivée en Alberta, j'ai essayé d'trouver quelque chose dans ces places-là. Mais j'avais pas d'degré pis y ont rien voulu savoir de moé » (*Husky* 8). Martine se voit réduite à une situation professionnelle et financière qui rejoint, de façon significative, l'univers dégradant des « soûlons » dont elle est la « waitress » (10), constatant de plus avec amertume : « Une job sans maudit degré, c'est au salaire minimum » (10). Simone de Beauvoir observe que même les femmes qui ont des métiers ne profitent pas des mêmes conditions sociales que les hommes. Elle signale notamment que si « les femmes d'avocats, par exemple, ont droit à une pension à la mort de leur mari », on a pourtant refusé « aux avocates de verser symétriquement une pension à leurs époux en cas de décès. C'est dire qu'on ne considère pas que la femme qui travaille entretienne le couple à égalité avec l'homme » (*Sexe II* 132). Offrant une image plutôt sombre de la vie d'une serveuse, Martine ajoute également que l'université c'est seulement une « ben belle chose si t'as l'cash » (*Husky* 9), et que si une femme de son milieu est prête à se livrer à des avances sexuelles, « elle n'a pas d'problème à trouver des jobs » (*Husky* 11).

PARTIE III

La femme s'impose dans le paysage des Prairies canadiennes

1. La femme et son portrait hors du commun

Dans un monde caractérisé par sa dureté, affligé de conditions climatiques extrêmes, de travaux agricoles ardues, de tensions sociales, économiques et politiques, entre autres la résistance des Métis, la Grande dépression, les lois et réglementations antifrançaises et anticatholiques, la campagne du Ku Klux Klan en 1927, la femme des Prairies canadiennes doit posséder les qualités nécessaires pour assurer sa survie et celle de sa famille. Rappelons à nouveau que la déclaration de Sir Clifford Sifton qui exhortait les colons à s'installer dans l'Ouest canadien, promouvait l'image du « paysan vigoureux ... accompagné d'une femme vaillante et une demi-douzaine d'enfants » (M. Genuist 6), invitant donc les nouvelles immigrantes à entrer dans le moule idéal de l'épouse aux valeurs familiales et morales solides qui allaient l'amener à briser certains préjugés en l'engageant dans des travaux masculins. Toutefois, face aux différentes formes d'oppressions et d'attitudes misogynes dont elle était la victime, la femme des Prairies canadiennes entame au vingtième siècle une lutte libératrice sur le plan physique, émotionnel, socio-économique et politique dans le but de s'affranchir des voix dominantes et de se reconstruire un nouvel espace discursif qui la conduira à son émancipation, à revendiquer son droit à l'autodétermination. C'est dans l'action qu'elle pourra se libérer de tout joug, comme le souligne Simone de Beauvoir: « La malédiction qui pèse sur la femme vassale, c'est qu'il ne lui est permis de rien faire: alors, elle s'entête dans l'impossible poursuite de l'être à travers le narcissisme, l'amour, la religion; productrice, active, elle reconquiert sa transcendance » (*Le deuxième sexe II* 431). Beauvoir ajoute que « dans ses projets », la femme « s'affirme

concrètement comme sujet, par son rapport avec le but qu'elle poursuit, avec l'argent et les droits qu'elle s'approprie » et qu'ainsi, « elle éprouve sa responsabilité » (432). Il s'agit pour la femme de mettre un terme à l'incapacité mentale, verbale et juridique qui l'emmure dans l'espace réduit de la demeure familiale, et de partir à la reconquête de son être et de son indépendance.

Cependant, avant que la femme puisse émerger vainqueur de ce combat, elle doit prendre conscience de ses capacités physiques et mentales, mais surtout de sa capacité d'agir, de devenir un « moteur de changement », pour reprendre les explications de Sophie Charlier tandis qu'elle cite Paolo Freire :

Cette capacité s'avère libératrice dans la mesure où l'action et la réflexion se nourrissent mutuellement pour amener l'individu à passer d'une conscience non réflexive, - dans laquelle l'individu est un objet qui se retrouve sans la capacité de se développer -, au stade de la conscience critique, c'est-à-dire au point où il constate l'existence des rapports de classes, mais aussi ses capacités d'agir, de prendre des décisions en vue de sa propre libération et envers ses oppresseurs. Le passage d'une conscience à l'autre est ce que Paolo Freire appellera la *conscientisation*. La *conscientisation* inclut aussi bien la réflexion critique que l'action transformatrice. (50)¹⁴

À la lumière de ces propos, nous nous évertuerons de montrer comment la femme des Prairies canadiennes a œuvré vers la reconnaissance de sa participation sur la scène socio-économique, comment elle a accru sa visibilité, et comment elle a cherché à se libérer de l'instance dominante répressive et des lois sociales et morales qui la confinaient à l'espace privé.

¹⁴ Nous vous renvoyons à l'œuvre de Paolo Freire *Pédagogie des Opprimés* (1974) basée sur d'autres écrits tels que *Éducation : pratique de la liberté* (1967).

a. La femme et sa force physique

Le champ des efforts et d'endurance physique des femmes des Prairies s'observe dans la demeure et sur les terres familiales, mais s'étend aussi au-delà de ces espaces, comme le révèlent les œuvres des écrivains fransaskois qui projettent sur la scène théâtrale l'affirmation de la force physique féminine. Lorraine Archambault nous raconte ainsi dans sa pièce *De blé d'Inde et de Pissenlits* comment une femme pionnière nommée Alexandrine fait preuve déjà de ténacité physique, comme mentale, en traversant des continents, des mers et des pays divers, avant d'atteindre l'Ouest canadien : « C'était d'la folie pure et simple ! Quand j'y pense ... la traversée...huit jours sur mer ... huit jours de mauvais temps, huit jours de nausées ... » (6). Face à la dureté du milieu géographique et à l'isolement des Prairies canadiennes, la femme doit de plus démontrer une force d'âme peu commune. Elle doit dépasser ses capacités physiques et accomplir des corvées traditionnellement plus masculines, notamment des tâches agricoles, qui lui procurent le sentiment d'égalité par rapport aux hommes. Mentionnons plus particulièrement, après Monique Genuist, le travail dans les champs de Marie-Ange Hamel-Gaudet qui a « toujours travaillé comme un homme », sachant « *runner* des tracteurs, des trucks » (68). Une Irène Coupal-Trudeau, devenant la narratrice et la spectatrice de sa vie passée, a elle-même l'impression de s'être transformée en un homme dont la robustesse et l'énergie servent à semer, cultiver et récolter les produits agricoles :

Bien mon Dieu Seigneur, c'était moi l'homme ! On partait le matin jusqu'à midi. On revenait et je faisais le dîner. Quand ma plus vieille a été assez grande, on avait pas d'argent pour la mettre au couvent ... là elle a entrepris l'ouvrage de la maison. Pendant ce temps-là, je travaillais dans les champs avec mon mari. J'en ai charroyé du grain ! Je

menais ma *combine* aussi bien que mon mari. Les *trucks*, n'importe quoi, je labourais aussi bien que lui (Genuist 68).

À cet égard, Lorraine Archambault met en scène une Irène qui raconte les épreuves physiques qu'elle doit affronter dans les champs, mais aussi à aider son mari à déboiser une parcelle de terre, comment elle doit se battre contre la nature sauvage :

On s'est finalement trouvé un petit coin de terre près de Falher. C'est au nord d'Edmonton. Mais la terre ici est pas comme chez nous. Comme on n'a pas les moyens de s'payer un homme engagé, j'aide Henri autant comme j'peux dans les champs. On en arrache des racines ! Pour nous aider, not' voisin nous a prêté son tracteur pour quelques jours. Moi, j'suis sur le tracteur pendant qu'Henri coupe les racines d'arbres par derrière... puis y'en a beaucoup des arbres... et des gros ! Des fois, mon tracteur s'lève très haut, et là, on sait qu'y a encore une racine qui reste à arracher. (53)¹⁵

Blais-Dahlem quant à elle met en scène une Bijou qui se dit capable de « défricher les jardins abandonnés, un par un » sans avoir recours au soutien physique de l'homme, songeant qu'elle aurait pu être fermière et défricher la terre comme son père (*Foyer* 142).

¹⁵ Il est intéressant de signaler que les femmes des Prairies canadiennes étendent leur contribution et leur expérience dans le domaine de la chasse, traditionnellement dominé par les hommes. Rapportons à cet égard les paroles de Rose Alma Bernard à qui Monique Genuist accorde la parole, et qui relate ses aventures de chasseuse : « J'étais bonne pour tirer avec n'importe quel fusil. Un bon jour mon mari me dit qu'il veut un canard pour souper. Je monte aux champs. J'ai vu mon premier descendre. On avait un 22 à plombs, et un 303. J'ai pris le 303, faisant bien attention de ne pas me faire mal. Bang ! J'ai coupé le cou, le canard est tombé à mes pieds. Quand mon mari est arrivé, le canard cuisait » (59).

b. La femme et sa force mentale

Les femmes des Prairies font parfois preuve d'une ingéniosité remarquable qui peut surprendre leur entourage, se montrant capable de relever des défis, de penser et d'agir par elles-mêmes. Même si elles ne disposent d'aucune ressource personnelle et se voient refuser un espace discursif, certaines embrassent le culte de la maternité et leur rôle de gardiennes de la vertu domestique et des valeurs chrétiennes avec une ténacité qui révèle un désir et une aptitude de se dépasser, de refuser d'être mises à l'écart. Elles s'épanouissent et s'affirment ainsi dans leurs fonctions et leurs multiples corvées qui frôlent le surhumain. Elles réussissent à remédier aux pénuries financières qu'aggravent les mauvaises récoltes, et au manque de ravitaillement dû à l'isolement, en s'évertuant à fabriquer des produits tels que des savons, des tissus, des vêtements, des chaussures. À cet égard, Monique Genuist souligne qu'en « 1851, les canadiennes produisent 32,4 millions de livres de beurre et 4,8 millions de livres de fromage » (67). En 1891, cette production de produits, d'après Genuist, « s'élève respectivement à 111,6 millions de livres de beurre et 6,3 millions de livres de fromage » (67). Cependant, alors que la production de céréales dominée par les hommes « est bien reconnue », la production des femmes qui est également essentielle en pays colonisé est ignorée (67). S'attelant à la tâche ardue de servir et de rendre le quotidien familial plus agréable, voire plus vivable, les Canadiennes françaises des Prairies exhibent, comme le souligne Mocquais en ce qui concerne Marie-Anne Duperrault, une foi quasi inébranlable, une « attitude volontariste qui est l'apanage des premiers pionniers », chez qui « le désespoir n'[...] a pas sa place » (140) et pour qui « renoncer n'est pas dans son caractère de personne très déterminée » (*À la mesure* 140, 192). Monique Genuist rehausse elle aussi la force mentale qui s'observe chez les femmes des Prairies, notamment chez Louise qui fait appel à son ingéniosité pour prolonger la durée de vie des outils ménagers ou pour en construire de nouveaux

afin de réduire les dépenses familiales. Notons plus particulièrement les efforts que celle-ci déploie pour fabriquer des balais : « mais elle le ménageait. Aussi s'en faisait-elle un pour tous les jours : elle choisissait elle-même les branches de cyprès, les fixait ensemble à un manche » (66).

Louise Forsyth signale de même l'esprit de résilience chez la femme des Prairies telle qu'elle est présentée par Blais-Dahlem. Elle se penche sur le personnage de Françoise qui trouve en elle la force de résister contre la menace d'être réduite à la position de la femme insignifiante ou folle. Elle note en particulier le « *Bye Bye Blackbird* » que chante Françoise, et dont l'évocation de l'oiseau fait écho aux ombres des corneilles de la première scène pour refléter le sentiment d'aliénation du personnage. Néanmoins, ce chant et la danse que Françoise exécute en 1920 révèlent à la fois sa force de résistance et ses tentatives de s'exprimer malgré la torture que lui impose le docteur, les mauvais souvenirs et les cauchemars terrifiants qui l'obsèdent. Ils traduisent un sentiment de désarroi aussi bien que le refus de la femme de se laisser anéantir par ce sentiment. Un autre personnage de Blais-Dahlem, Jeanne, refuse elle aussi de se laisser décourager et dominer par les voix censurantes de son entourage. En évoquant l'image du « tournesol », elle suggère qu'il faut tourner vers la vie. Elle lance à Lexine : « Moi, j'adore les tournesols. À l'aube, ils font une révérence au soleil, et puis, tout le long de la journée, ils gardent leur visage tourné vers le soleil. Puis, le soir, au crépuscule, ils s'endorment, portant dans chacune de leurs fibres la chaleur nourrissante du soleil » (*Tournesol* 11). Comme un tournesol, Jeanne entend préserver en elle cette « chaleur nourrissante du soleil » qui lui permet de continuer de sourire de la vie.

Par ailleurs, nous découvrons dans les œuvres des Prairies, même du début du vingtième siècle, des personnages féminins qui sont dotés d'aptitudes intellectuelles non négligeables,

comme le dévoile leur talent de gérer efficacement une demeure remplie d'enfants ou encore d'engagés, et privée des avantages de la vie citadine. Lorraine Archambault accorde ainsi à Alexandrine le goût pour le calcul tandis que son époux Alfred qui prétend pourtant être savant n'arrive même pas à faire correctement une soustraction :

François : O.K. 1924 moins 1849...ça te donne 72... non... 74 ans !

Alexandrine : T'as jamais été bon avec les chiffres, François Larchet. Ça lui donne 75 ans...Trois-quarts d'un siècle... (40)

Rappelons que les femmes peuvent être employées comme enseignantes dès le dix-neuvième siècle. C'est le cas d'Onésime Dorval qui, en 1877, commence sa carrière dans l'Ouest canadien, à l'âge de dix-huit ans.¹⁶

Toutefois, malgré la prise de conscience de ses capacités mentales et intellectuelles, la femme des Prairies doit faire face à la tradition religieuse patriarcale. Pour reprendre les termes de Blodgett, « la mère ne sort de l'ombre que dans la seconde phase, ou seconde génération, du roman des Prairies, au moment où en opposition avec le déclin du patriarcat, on peut alors parler de l'émergence du matriarcat », dans le roman de la première génération (124). La femme devenant alors un personnage plus autonome quelques décennies plus tard, le personnage Amanda de *La grande vague* de Laurier Gareau vante ses propres prouesses mentales, lançant ainsi un défi à la voix paternelle : « J'suis une femme intelligente. J'me présente bien. J'suis bien articulée, en anglais, comme en français. Je suis avocate. J'me souviens mon premier cas... c'était en français... ici même en Saskatchewan... à Gravelbourg. J'étais au bureau de la

¹⁶ Nous vous renvoyons à un article qui évoque la vie et les différentes étapes de la carrière d'Onésime Dorval, « Des gens : Onésime Dorval », dans Musée virtuel francophone de la Saskatchewan.

couronne. C'était en... en 1990 » (5). Elle ajoute encore : « Demain, je vais être juge de la Cour provinciale ! » (19).

2. La femme et sa lutte face aux voix dominantes

Au vingtième siècle, des mouvements civils, des mobilisations associatives, plus particulièrement les mouvements agraires, dans l'Ouest canadien au début du siècle, des soulèvements populaires et les revendications féminines qui dénoncent les injustices et les inégalités dont les femmes sont victimes, contribuent à ébranler l'ordre patriarcal, les institutions ecclésiastiques et gouvernementales. Rappelons entre autres la fondation et les initiatives de la Women's Grain Growers Association (WGGA), qui milite pour l'égalité politique dès 1914, et le travail considérable de sa présidente Violet McNaughton. Enseignante, celle-ci part rejoindre son père et son frère en Saskatchewan, se marie avec John McNaughton venu de Nouvelle-Zélande et qui militera à ses côtés pour le mouvement féministe¹⁷. Ce sont ces associations et ces voix revendicatrices qui, durant les décennies à venir, favorisent une amélioration de la qualité du quotidien de la femme en lui ouvrant l'accès à des droits fondamentaux tels que le droit de vote, le droit à une éducation, le droit de se présenter aux élections et le droit de disposer de son corps, en lui procurant ainsi des outils qui l'aideront à poursuivre sa lutte contre la violence physique et verbale, contre les institutions, contre toute parole dominatrice qui refuse de reconnaître l'unicité de son « moi » individuel. Nous nous attarderons dans cette partie sur le discours et les actions des personnages féminins qui se rattachent aux mouvements revendicatifs des femmes du vingtième siècle.

¹⁷ Nous vous renvoyons aux articles «Violet McNaughton: The Mighty Mite» (175-80) et « McNaughton, Violet Clara (1879-1968) ».

a. La femme contre la violence verbale et physique

Même si elles pensaient pouvoir se réfugier dans l'espace domestique ou dans l'église, les femmes des Prairies canadiennes se voient pour la plupart écrasées ou même parfois succomber sous le poids des nombreuses corvées qui leur incombent. Si certaines se sentent affaiblies ou ont le sentiment d'être privées de toute autonomie et se résignent à subir la tyrannie des obligations conjugales et familiales, d'autres s'insurgent contre ce joug, telles que les femmes revendicatrices dont Monique Genuist rapporte un appel à l'aide : « Vous qui travaillez dans les gazettes, ne pourriez-vous pas m'indiquer un bon remède pour guérir mon chameau de mari » (56). Louise Forsyth a mentionné elle-même ces deux voies possibles dans les termes suivants : « Les personnages qui veulent à tout prix protéger leur propre voix ont à choisir entre emboîter le pas à ces voix envahissantes, tomber dans le silence et se laisser étouffer et assimiler, ou prendre la parole en leur nom propre dans un acte extraordinaire de courage et de détermination » (n. pag.).

Chez Archambault, la Canadienne anglaise Nellie réagit fortement contre les hommes du salon de barbier qui lui demandent de quitter les lieux, contre Thomas qui lui jette un méprisant « qu'est-ce qu'elle radote-là, elle ! », contre François qui lance sa question moqueuse « ça s'peux-tu ! », contre Pierre qui profère son exhortation impatiente « Madame, dis'ere is no place for no woe-min ! ». Elle réplique avec assurance en affirmant son droit d'occuper tout espace comme l'homme : « I have every right to be here, Sir ! » (*De blé* 37). Or, certains personnages féminins qui évoluent après les années 40 poursuivent l'œuvre que les suffragettes anglophones telles que Nellie ont entamée, en s'opposant de façon plus virulente au discours masculin autoritaire. Dans *La Maculée*, bien qu'elle soit dominée ou ignorée, qu'on lui refuse souvent la parole, Françoise choisit elle-même de défier l'autorité patriarcale, d'affronter ses

adversaires. Elle s'élève ainsi, à maintes reprises, contre la parole masculine en employant des mots provocants, insolents, qui rabaissent son adversaire au rang de l'être ignoble, tels que « Énergumène ! », « Hypocrite ! », « Enjoliveur ! », « Poseur ! », « Voleur ! », « menteur ! » (*La Maculée* 38). Dans *La Grande vague* de Laurier Gareau, Mona crache des répliques injurieuses, voire menaçantes, qui visent à désarmer et à détrôner son père afin de lui usurper sa position de sujet énonciateur et de voix censurante qui s'impose dans l'espace discursif :

Parce que je voulais te défier, mon cher p'tit papa ! Ça toujours été la grande motivation dans ma vie. Défier le professeur Lechasseur. Moi, j'suis comme toi, l'père... comment tu disais avant de souper ? ... le roi des brasseurs de merde ! Moi, j'suis la reine des brasseuses de merde ! Yeah ! I like to crank you up, old man ! Quand j'étais adolescente, j'faisais des choses juste pour te faire chier ! J'suis bête comme ça. Toute ma vie... toute... toute mon... mon « being », c'est de rendre ta misérable vie encore plus misérable (12).

Bijou de *Foyer* brave elle aussi les interdits et les ordres de la voix parentale, de sa mère plus particulièrement, pour réclamer son droit de choisir ses propres fréquentations : « M'man, je suis pas une enfant. Je peux parler à qui je veux » (137). Dans *Le Bad Guy et la Veuve* de Laurier Gareau, des personnages féminins refusent de permettre à l'homme de se parer d'omnipotence, d'imposer sa voix dans l'espace privé, social et professionnel qui leur appartient. C'est le cas de Dame Florestine qui rappelle au Bad Guy qu'il outre passe ses droits dans son salon : « Okay, tigers. T'es dans mon saloon maintenant, pis la première chose que tu vas apprendre c'est qu'on ne crie pas dans le saloon Okay Parkay » (3). « Vas donc tomber en bas d'ton cheval ailleurs. C'est ma place icitte, pas la tienne » (4), décrète Émilienne, interdisant à Bad Guy l'accès au siège qu'elle occupe habituellement. Dame Florestine soutient celle-ci dans son intention

d'étouffer chez l'homme le moindre désir de devenir maître et possesseur de l'espace social : « Ti-gars, madame Sofar a raison. C'est sa place habituelle » (4). « Écoute, ti-gars. C'est pas une façon de m'parler ça. Sois poli si tu veux du service dans mon salon » (6), lance plus tard Dame Florestine. L'emploi du terme « ti-gars » est d'ailleurs révélateur du fait que les personnages féminins de Gareau entendent rabaisser l'homme à un niveau inférieur. Que ce soit Françoise qui affuble son mari de la désignation dégradante de « cochon », et lui ordonne de lui « fich[er] ... la paix » (*La Maculée* 29), ou Mona qui incite son père à se lever en lui lançant d'un ton impérieux un « last chance, old man. Get up out of that chair. Right now ! » (*La Grande* 50), la femme des Prairies telle qu'elle est dépeinte chez les auteurs des dernières décennies rejette l'image traditionnelle de la femme réduite au statut de la servante ou de la subalterne insignifiante.

b. La femme contre les institutions

Dans une société qui réduit leurs options intellectuelles et professionnelles, des Canadiennes françaises comme une Marie-Anna dont les propos sont rapportés par Paul Genuist dénoncent l'adoption de lois qui abolissent l'enseignement du français dans les provinces des Prairies, ainsi celle en 1916 de la loi Thornton qui interdit l'enseignement du français dans les écoles du Manitoba (*À la mesure* 194). C'est seulement en 1967 que le gouvernement manitobain restitue le droit d'enseigner le français dans les écoles. Cependant, voulant à la fois maintenir l'emploi de leur langue natale et transmettre leur foi catholique, contribuant ainsi à la sauvegarde du fait français dans l'Ouest canadien, certaines Canadiennesfrançaises des Prairies ont offert des leçons de français malgré les menaces des autorités. Dans le but de retracer leur parcours identitaire, certaines filles et femmes des œuvres théâtrales de l'Ouest canadien s'engagent à faire le procès des institutions scolaires, religieuses et gouvernementales qui ont

privé les Franco-Canadiennes de certains droits en limitant l'usage de leur langue dans les écoles, donc en freinant leur épanouissement personnel et professionnel. Elles expriment le désir de pouvoir choisir une autre destinée que celle rattachée au devoir de procréer, ainsi Anne-Marie Hawryluk dont Monique Genuist transmet les propos : « J'avais toujours eu ce rêve de devenir institutrice... J'ai eu pas mal de liberté. Mais moi, je ne voulais pas me marier. Je voulais me faire instruire. Je n'enviais jamais les jeunes filles qui se mariaient. J'avais 26 ans quand je me suis mariée » (116).

C'est entre autres dans les œuvres de Madeleine Blais-Dahlem et de Laurier Gareau que nous signalons un désir chez certains personnages féminins de s'émanciper du rôle prédéfini façonné par l'imaginaire collectif traditionnel, du profil de la femme soumise, obéissante, séduisante, satisfaisante. Dans le but de se construire en tant qu'êtres autonomes et actifs, de conquérir leur individualité et leur propre voix, ces personnages multiplient des mots audacieux incisifs, tranchants, qui trahissent un besoin farouche de se soustraire de l'emprise desséchante de la pensée autoritaire. Marie-Diane Clarke signale chez Martine dans *Husky Stop* de Laurier Gareau des « maudits » et des « chrisse » qui se déchaînent face au langage châtié du diplômé, mutinerie verbale qui traduit le désir de dépasser les frontières imposées par la voix autoritaire ou majoritaire (168). C'est chez Bijou de *Foyer* le refus de jouer le rôle de l'épouse consentante qui l'amène à s'écrier « Touche-moé pas comme ça ou j'm'en vas » (25). Amanda de Gareau entend elle aussi se libérer du monde conjugal et briser les liens qui la tiennent captive en lançant un « on n'a plus rien à se dire » définitif (*La grande* 31).

Bien que l'Église l'ait asservie au profit de la domination masculine, la Canadienne française des Prairies s'engage pendant des décennies à s'attacher à la foi catholique de ses ancêtres, à résister contre les anglo-protestants. Comme moyen de résistance, la femme dépeinte

dans *La Maculée* affirme ainsi sa foi et le désir de la transmettre à ses enfants, déclarant que c'est son devoir de les élever dans sa propre religion (20) ; et même si Bernard, son époux, tente d'ébranler sa foi, Françoise déclare avoir « déjà une religion ... la religion de [son] enfance, la religion de [ses] parents », qu'elle a « le droit de prier à [sa] façon » (27), et que « la seule chose qui est constante dans [sa] vie c'est la Sainte Vierge » (53). Alors que Bernard se laisse séduire par une autre religion, Françoise fait donc preuve de fortitude mentale bien que sa résistance lui attire des représailles. Louise Forsyth contraste la faiblesse de l'homme et la résilience de la femme dans les termes suivants : « Les sauts dans le passé dramatisent l'assimilation progressive de Bernard à une société anglophone et à une secte pourrie et la résistance (impuissante) de Françoise à la tournure catastrophique que cette assimilation prendra dans leurs rapports » (n. pag.). Par contre, dans d'autres œuvres, la femme prend la parole pour accuser les autorités religieuses d'avoir trahi un peuple qu'elle prétend protéger (186). C'est le cas de Marguerite, le personnage de Raoul Granger surnommé la Bellehumeur, qui reproche à l'Église catholique d'avoir causé l'emprisonnement de son mari Louis Riel. Elle ose également s'élever contre le Général Middleton qui, malgré sa promesse d'assurer la libération de Riel, n'a pas su « garder sa parole d'honneur » (73), et conclut que des « fois ça l'est pas facile pour les Mitchifs de faire confiance aux hommes blancs » (81).

c. La femme face à sa quête identitaire et ses revendications

Prenant conscience que, pour reprendre les propos de Simone de Beauvoir, son indépendance économique demeure abstraite tant qu'elle « n'engendre aucune capacité politique » (*Sexe I* 110), la Canadienne française des Prairies finit par se lancer dans une quête identitaire qui s'associe à une dénonciation du rapport de domination dont elle est victime.

Nolette observe que la femme de cette nouvelle vague exprime toujours une angoisse identitaire. Mais celle-ci s'insurge aussi contre la représentation fixiste de son rôle familial et social qui l'assigne principalement aux fonctions reproductives et qui la maintient en dehors de la vie publique, et formule des revendications plus radicales afin de se reconstruire une identité et de garantir son autonomie en tant que sujet. Parmi les personnages féminins qui se rattachent à la vague des femmes de l'après 60 dont l'objectif est d'obtenir la mise en place de dispositions législatives qui assurent le développement de la vie féminine, indiquons entre autres Charlotte, le personnage de Raoul Granger, qui rejette le choix d'un prétendant, affirmant qu'elle n'est plus un objet à posséder : « ... tu peux quand même pas me comparer à... à ta combine ! ... Dad ! Tu vas pas m'vendre à l'encan astheure comme ta combine ! » (*Le Mariage* 46, 48). Chez certains personnages, le cheminement identitaire qu'entraînent les barrières familiales et sociales aboutit au désir de partir ou d'errer ailleurs pendant quelque temps. Dans *Le Mariage d'la fille Gareau*, Charlotte quitte son village natal pour s'installer à Régina après avoir juré de « jamais r'mette les pieds à Bellerue », refusant de se conformer aux attentes de ses parents et au portrait de la fille fidèle aux valeurs familiales traditionnelles dont l'objectif principal est d'épouser un homme de son village ou de son église (69). Dans *Foyer* de Blais-Dahlem, Bijou opte pour la profession de « camionneuse » qui l'amène pendant seize ans à découvrir différents lieux, à fuir ainsi la constatation que « rien change icitte » (131). Mais si face à un système inégalitaire, certains personnages féminins des Prairies entreprennent de se délier d'un rapport dominateur, et de se redéfinir en s'acheminant vers leur propre autonomie économique, d'autres sombrent tragiquement dans le désespoir et la fuite dans l'espace intérieur. C'est le cas de Lexine dans *Foyer* qui se tourne vers la drogue et l'alcool, brisée par les paroles tranchantes du père qui la définissent comme étant une « accident de parcours » (177).

Il n'est pas sans intérêt de souligner que la peinture de la nature reflète par moments dans les œuvres fransaskoises du terroir le désir féminin de s'émanciper. Car, si elle cause souffrances et désespoir, celle-ci peut aussi devenir source d'énergie, car infligeant des défis qui poussent la femme à agir, à faire preuve d'ingéniosité et d'indépendance. La nature peut encore s'offrir comme espace de découverte de soi. C'est en effet non pas entre les murs de la maison familiale ou d'une chambre d'hôpital, mais dans le reflet que projette la rivière en été que Françoise peut apercevoir son image, et remplir la vacuité que lui impose la société. Chez Blais-Dahlem, l'espace de la nature renvoie à Bijou le reflet de son désir de vivre librement, comme le signale Flo : « J'ai jamais vu une place comme la tienne. Partout où tu r'gardes, c'est l'été. Même en janvier. Y a d'la neige sur le sol et des fleurs dans les érables » (148).

Signalons de plus que le désir de la femme de se libérer des voix astreignantes ou dominantes pour se reconstruire une identité se greffe au désir de revendication d'autres voix féminines, pour atteindre finalement une dimension universelle. Deborah Cottreau souligne à cet égard que « Blais-Dahlem is fastidious in ensuring the particular fransaskois elements found in her plays relate to universal experiences » [Dans ses pièces, Blais-Dahlem s'efforce scrupuleusement de relier les éléments fransaskois particuliers à des expériences universelles] (notre trad. 253). Il est important de souligner que le mouvement des femmes des Prairies canadiennes s'étend à la dimension nationale, suite à l'inspiration que celles-ci insufflent à leurs consœurs des autres provinces. Représentant les contestations et les enjeux des femmes canadiennes, dont les femmes franco-canadiennes, Jean Lafontant déclare : « Nous avons examiné et contesté une grande variété de décisions étatiques qui risquaient d'avoir un impact négatif sur les femmes... Tout en critiquant l'État pour son échec systématique à représenter les

intérêts des femmes, nous nous attendons à le voir jouer un rôle actif dans l'effort pour atteindre le but du féminisme » (152).

3. La femme et son rôle social et institutionnel

Veronica Strong-Boag indique qu'à la fin du siècle, les lois canadiennes stipulaient que la citoyenneté était accordée à presque tous les hommes blancs aux niveaux fédéral et provincial, alors qu'elles excluaient « explicitement les femmes. » (n. pag.) Face à cette discrimination, Strong-Boag observe que de nombreuses femmes entament des revendications pour obtenir le droit de vote et se mobilisent et militent pour réclamer des réformes sociales. Peter Ward souligne, quant à lui, que « jusque dans les années 1880, le choix d'un époux par une jeune femme [requérait] encore l'approbation de ses parents », que le divorce n'était possible qu'en cas d'adultère, mais qu'avant la Première Guerre mondiale, seuls le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique possédaient des tribunaux de divorce, tandis que l'Alberta, la Saskatchewan et l'Ontario en ont établi plus tard durant l'entre-deux guerres (n. pag.). Toutefois, si certaines voix féminines deviennent revendicatrices durant la première moitié du vingtième siècle, les Canadiennes françaises se soucient d'assurer la survie de leur patrimoine culturel et religieux, et de contribuer à la forte cohésion familiale, et cela malgré les obstacles et les douleurs qu'elles affrontent. Comme le rapporte Simone Verville dans sa thèse intitulée « Quatre générations de femmes francophones en Saskatchewan », ce sont les femmes nées en Saskatchewan entre 1945 et 1968 qui sont témoins de grandes transformations dans la société nord-américaine (77), auxquelles a contribué la position du Vatican II qui « a complètement bouleversé l'Église catholique et son emprise sur des groupes entiers comme les Franco-Catholiques de la Saskatchewan. » (80) Marie-Diane Clarke explique en outre que les œuvres

jouées à La Troupe du Jour évoquent une communauté franco-canadienne en mouvement : « Ces dramaturges que le spectateur découvre à La Troupe du Jour représentent une société de plus en plus hybride et se situent à l'entrecroisement d'histoires: celles de Gabriel Dumont ou du Père Moulin qui évoquent le peuple métis et le clergé francophone, celles de Charlotte ou d'Antoine qui racontent les changements subis à Bellerue, un village des Prairies. » (164)

Indiquons toutefois que, malgré ces changements sociaux rapportés par les auteurs des Prairies, le modèle de la Franco-Canadienne représentante des valeurs catholiques et traditionnelles survit au cours de plusieurs décennies. L'une des femmes fransaskoises que Verville a interviewée, la cinquième à naître en 1948 d'une famille de quinze enfants et de parents canadiens français, déclare plus particulièrement à l'égard des mariages mixtes :

[C']'t'un vécu aujourd'hui. Ça s'passe tout partout. Hum... des mariages entre franç... des jeunes qui sont francophones pis le couple ... le conjoint est anglophone, c'est déjà différent. ..., moi je suis ..., j'étais ... j'venais d'une famille très protégée. J'tais pas mélangée avec du monde. Si j'aurais été dans une famille mixte, j'aurais voulu être catholique à cause de mes parents ... (97)

Si ces propos révèlent un changement d'attitude face à l'exogamie, ils font surtout ressortir le fait que la génération des Franco-Canadiennes des Prairies née dans les années 40 continue d'être attachée au modèle de la famille endogame de langue française et catholique, et à la préservation des valeurs traditionnelles, que c'est encore le cas lorsque les alliances matrimoniales exogames commencent à se répandre avec la génération suivante. L'analyse qui suit consistera à nous pencher à nouveau sur le rôle d'hôtesse et de mère catholique auquel s'enchaînent les Canadiennes françaises durant des générations, composante essentielle de l'affirmation de leur identité fransaskoise, pour mieux saisir à l'instar de Linda Cardinal « pourquoi ces dernières

persistent à revendiquer une appartenance, l'appartenance ethnique, la même qui participe à leur infériorité. » (6)

Bien qu'avant l'époque de l'industrialisation, la maternité, l'entretien ménager et du potager, la tâche d'élever les poules ou le bétail, et celle d'éducatrice, soient des fonctions imposées qui engendrent des conditions de vie opprimantes et emprisonnantes, les réduisant à la fonction d'agentes de reproduction et de perpétuation des valeurs traditionnelles et catholiques qui les forcent à occuper une situation d'inégalité sociale, bien qu'elles perdent avec l'urbanisation et l'industrialisation « un pouvoir et un statut économique au sein de l'unité de production familiale » (Cardinal 14), les Canadiennes françaises des Prairies occupent une place centrale tant qu'elles s'évertuent à se charger de l'enseignement scolaire et religieux des enfants, à leur transmettre la langue française et l'histoire de la résilience de leur communauté. Genuist ne manque pas ainsi de rapporter la gratitude que le fils d'une Marie-Anne Duperreault prétend devoir à sa mère pour lui avoir inculqué le français :

Moi je sais qu'elle m'a beaucoup aidé avec mon français. Je me tiens fier aujourd'hui de mon français, j'écris presque sans fautes. Pis dans les examens de l'ACFC¹⁸ j'étais toujours un des premiers dans mon grade. Puis c'est grâce à la mère. Parce que qu'est-ce qu'on apprenait à l'école ce n'était plus qu'une heure de français dans le temps. Pis

¹⁸ D'abord nommée l'Association Franco-Canadienne de la Saskatchewan, cette association est renommée l'Association Catholique Franco-Canadienne en 1913, et est finalement devenue l'Association Culturelle Franco-Canadienne en 1964. L'ACFC avait pour but « d'unir, de protéger, de promouvoir les intérêts et de défendre les droits des franco-catholiques » (Beaulieu Roussel n. pag.).

c'était à la sourdine, on n'était pas supposé d'avoir une heure de français... Le français que j'ai appris, c'était au genou de ma mère. (*La Ruée* 143)

Rappelons en effet que jusque dans les années 60, une province comme la Saskatchewan a rencontré plusieurs grands obstacles dans le cadre de l'enseignement du français. Indiquons entre autres, d'après Gareau dans « Les Fransaskois et le système scolaire – un bref historique », qu'« en 1905, lors de la création de cette province, la loi ne prévoit aucune nouvelle disposition au sujet de l'éducation française. » (n. pag.), qu'entre 1905 et 1917, le nombre insuffisant d'enseignants de langue française entraîne la fermeture de plusieurs écoles françaises, et qu'en 1918, sous la pression d'organismes comme la Saskatchewan Grain Growers Association, la Saskatchewan School Trustees' Association et la Saskatchewan Association of Rural Municipalities, le gouvernement libéral de William Martin adopte un amendement à la Loi des écoles selon lequel l'enseignement serait donné seulement en anglais, bien que les commissions scolaires puissent autoriser une heure de français par jour. Signalons également la campagne du Ku Klux Klan dans les années 20 qui contribue à la rédaction du Bill 1 déposé en 1930 et dont l'objectif est d'« interdire l'affichage des symboles religieux et le port de l'habit religieux dans les écoles publiques », ou encore en mars 1931, l'abolition de la première année en français par le gouvernement Anderson (Gareau n. pag.). Face à un système scolaire qui cherche à limiter, voire abolir, l'enseignement de la langue française, les mères franco-canadiennes se voient assigner la fonction d'assurer l'apprentissage du français, ce qui alourdit le poids déjà très lourd de leurs tâches hebdomadaires. Les orphelins de mère souffrent donc davantage des lois adoptées

par certains gouvernements tels que celui de T.C. Douglas qui vise en 1944 à faire disparaître les petites écoles de campagne¹⁹.

Or, les mères remarquables du milieu minoritaire francophone qui s'évertuent à ne pas manquer à leur devoir conjugal et parental, qui sont prêtes à donner toute leur journée, ou même à sacrifier leur vie, pour bien jouer leur rôle d'épouse, de mère et d'éducatrice, apparaissent dans les textes fransaskois sous les traits de personnages féminins dont la préoccupation est de transmettre les valeurs familiales et communautaires qui permettent de garantir la survie, la sécurité et le bien-être du groupe. Dans la pièce de Lorraine Archambault, Marie entend enseigner ces valeurs à son Tchi-Louis quand elle reçoit des visiteurs : « Oh Tchi-Louis, viens prendd' connaissance des nouveaux amis, qu'ça l'arrive de l'ess » (21). Car, comme l'explique Linda Cardinal, « traditionnellement, le fait d'être appelées à participer à la francophonie en tant que gardiennes de la « race » contribu[e] à accentuer la spécificité des femmes francophones vivant en milieu minoritaire par rapport aux anglophones » (15). Soulignant le rôle des femmes « dans le développement des communautés francophones », Cardinal s'appuie sur les propos de Juteau-Lee pour signaler qu'« on ne naît pas ethnique, mais [qu]'on le devient » (Juteau-Lee 45), que le processus de socialisation permet l'ethnisation des nouveaux membres de la communauté. Elle ajoute que le processus de socialisation des enfants « doit être conçu comme un travail gratuit qui revient principalement aux femmes », que « ce travail de transmission de l'ethnicité a lieu au foyer », et qu'« il est accompli par « les gardiennes de la «race », un travail qui leur revient au nom de la nature ou de la « race », et de la foi (18). D'où la comparaison faite

¹⁹ C'est le cas d'une Joséphine Perras qui avait huit ans quand elle a quitté le Manitoba, et qui n'a pas eu la chance d'avoir une mère pour l'aider : « J'ai perdu ma mère assez jeune. Alors on n'a pas eu d'instruction. Au Manitoba, c'était un pays sauvage, il n'y avait pas d'école. C'est pour cela que nous avons déménagé à Wolseley » (Genuist 101).

par Père Moulin dans *La Trahison* de Gareau, qui met en parallèle l'amour du représentant de la parole divine pour les victimes de la société canadienne, plus particulièrement pour le peuple métis, et celui inconditionnel de la mère : « Nous gardons un œil sur nos pauvres Métis parce qu'ils sont comme des petits enfants et nous sommes comme la mère qui surveille ses enfants » (25). Cette déclaration et la comparaison qu'elle contient évoque le mythe de la mère parfaite, conciliatrice et apte à faire le don d'un amour sans limite, qui fait figure d'héroïne comme la Maria Chapdelaine de Louis Hémon, qui, puisque survalorisée, est privée de tout désir individuel ou égoïste pour devenir la voix de l'idéologie agriculturiste ou catholique. Reprenons à cet égard les propos d'Isabelle Fournier concernant le personnage de la mère dans les œuvres québécoises pour les appliquer aux œuvres des Prairies qui valorisent le modèle maternel : « La mère n'est pas représentée en tant que femme, mais bien en tant que modèle, voire en tant que symbole », dans la mesure où elle veille, par sa constante présence auprès de son époux, de ses enfants et de l'église, « à la diffusion de la foi catholique de même qu'à la sauvegarde de la langue française » (47). À l'instar de Fournier, citons également Lori Saint-Martin d'après qui « l'omniprésence du mythe de la mère trahit la crainte de l'assimilation de la société canadienne française » (48).

Dans *Chemin faisant*, Madeleine Blais-Dahlem rapporte dans son préambule que « l'heure de l'ACFC et les « bonnes saintes sœurs » qui en étaient les enseignantes dans les villages et les communautés fransaskoises, était un fait important de [sa] vie scolaire », et que sans les soixante minutes quotidiennes que celles-ci lui ont enseignées, « c'est fort probable [qu'elle] aurai[t] perdu [sa] langue et [sa] culture » (55). Elle rend à nouveau hommage, dans son texte théâtral intitulé « Au nom de tous : un spectacle cornélien », aux treize congrégations

enseignantes, mais aussi à toutes les femmes qui ont œuvré en Saskatchewan, « dévouées à leur mission » de « gard[er] cet héritage » (63, 62) :

Ce sont les con-con-con

Con-gré-ga-tions

De filles, de femmes, de sœurs,

Pleines d'ardeur (63)

Investie d'un rôle messianique, ayant pour seules aspirations celles sociales et culturelles qui la rattachent à la sphère religieuse, la mère de bien des textes fictifs des Prairies, comme celle dont les textes sociologiques font le portrait, entend se charger de la diffusion de la langue comme des valeurs canadiennes françaises. Elle rejoint le groupe de toutes les mères franco-canadiennes qui, à l'instar de la mère de Madeleine Damélie-Coupal, « s'intéressait au fait français », « essayait de promouvoir la langue française » au village, et « était là comme surveillante quand les enfants écrivaient leurs examens » (M. Genuist 173). Parmi les initiatives à visée communautaire ou politique auxquelles les épouses et les mères du milieu canadien français des Prairies participent au dix-neuvième siècle, il faut porter une attention toute particulière à celles des Métisses que Granger nous rapporte dans *Bonneau et la Bellehumeur*. Dans cette pièce, la femme de Louis Riel, Marguerite, prend la parole pour exprimer son droit de voir son mari incarcéré, pour appuyer la résistance des Métis et dénoncer les injustices que le gouvernement du Premier Ministre Sir John A. McDonald a fait subir au peuple métis : « J'va voir Louis à soir ... J'va voir mon Louis à Soir ... Si ça sort Louis d'la prison à soir, j'veux voir mon Louis à soir ! » (32). Marguerite n'hésite pas non plus à déclarer que « quand ça parle des chefs mitcheffs, de Louis ipi de Gabriel, [elle] sen[t] que ça cache c'que ça l'a dans l'cœur » (53), pour finalement soutenir que le seul but de Louis Riel est de défendre les droits et le bien-être de son peuple (45, 49).

Dans les années 30, face aux amendements scolaires du gouvernement Anderson, certaines Franco-Canadiennes de la Saskatchewan poursuivent leur mission de s'intéresser « aux questions religieuses et nationales », de remplir leur devoir de femmes « patriote[s] et chrétienne[s] », d'offrir leur « concours de plus en plus actif », et de faire preuve de « vigilance » tandis qu'elles exercent leur fonction de « gardiennes averties des âmes qui [leur] sont confiées » (*La Ruée* 177), en se ralliant à des associations telles que la Fédération des femmes Canadiennes Françaises (la FFCF). L'une d'entre elles, Annette Saint-Amand, incite ses consœurs à s'élever contre toute décision gouvernementale qui vise à priver les parents franco-canadiens de leurs droits à une éducation en français :

La Fédération des Femmes Canadiennes Françaises, dont le siège social est à Ottawa, déplore, en son nom et au nom de ces cercles, la persécution qu'exercent M. Anderson et son cabinet envers les catholiques de la Saskatchewan et l'attitude aussi anti-pédagogique qu'injuste et vexatoire envers les parents canadiens-français de cette province en ce qui a trait à l'emploi de la langue française dans les écoles de la province. Avec le président de l'Association d'Éducation de la Saskatchewan, M. Raymond Denis, nous affirmons que « les droits des parents en matière d'éducation sont infiniment supérieurs aux droits de l'État ... » (179)

À la lutte que les Canadiennes françaises des Prairies entreprennent dans le but de réclamer des droits pour leur communauté, se greffe dès le début du vingtième siècle un mouvement pour l'obtention des droits fondamentaux qui s'étend également sur plusieurs décennies et qui dénonce les inégalités et les injustices dont les femmes sont victimes. C'est à ce mouvement que se rattachent les revendications des personnages féminins des œuvres littéraires franco-canadiennes des Prairies, tels que Françoise et Bijou dans *La Maculée* et *Foyer* de Blais-

Dahlem : tandis que la première prend la décision que l'homme ne l'aura plus et n'aura plus aucun droit sur elle (*La Maculée* 71), la dernière réclame sa « part de la fortune familiale », une part égale à celle de son frère Fiston (*Foyer* 140). Leur fait écho la prise de parole émancipatrice d'Amanda, le personnage de Gareau dans *La grande vague* qui a entamé le procès du joug conjugal : « Ta petite Amanda n'est plus. Je suis libre maintenant, complètement libre. Libre de poursuivre mes rêves (11). Marie-Diane Clarke évoque le cheminement identitaire individuel et collectif de ces femmes fransaskoises dans les termes suivants :

D'abord se taire, puis se sentir errer et, éventuellement, choisir son propre chemin pour trouver sa place parmi et avec les autres, tel est le trajet du personnage fransaskois minoritaire parti à la recherche du geste solidaire qui contribue à combler le trou de mémoire de toutes les voix minoritaires. Or, cette démarche vers l'effort de démarcation par rapport à l'autre opprimant peut s'accompagner d'un retour à soi. Il s'agit alors de rebâtir sa propre identité en retrouvant en soi les autres qui sont de la même race, de puiser aux sources de sa famille, de ses ancêtres ou de son peuple, afin de comprendre sa spécificité de minoritaire, de Métisse ou de gitane. Autrement dit, il s'agit de mieux saisir la conscience de soi qui mènera vers une meilleure compréhension de la conscience des autres. (168)

Mais si ce mouvement d'affirmation de leurs droits conduit les Franco-Canadiennes à s'éloigner du modèle maternel du cadre familial traditionnel, il n'écarte pas néanmoins les initiatives axées sur l'investissement communautaire. À cet égard, Amanda, le personnage de Laurier Gareau vise à devenir « juge de la Cour provinciale » (*La grande* 19), tandis que Bijou de la pièce *Foyer* fait preuve de compassion à l'égard d'une Flo Coutu malade, accusant sa mère d'avoir abandonné cette dernière pendant « deux jours sur son plancher » (162). Mais notons durant les dernières

décennies la mission des femmes fransaskoises qui promeuvent la « prévention contre la violence faite aux femmes et à la famille », le soutien dans le cadre du traitement des conditions telles que la dépression ou le cancer, en collaboration avec des organisations comme Prairie Women's Health Centre of Excellence (« Fédération... » n. pag.), qui veulent assurer l'accueil des femmes immigrantes, aussi bien que lutter pour l'égalité salariale et le renforcement de l'identité culturelle et linguistique de la population francophone (« Fédération... » n. pag.).

CONCLUSION

Tout en nous appuyant sur une approche thématique, et en partant d'écrits mémoriels ou d'œuvres d'enquête de chercheurs et d'écrivains de l'Ouest canadien qui nous ont permis d'identifier des points de repère d'ordre socio-historique, nous avons cherché à offrir dans ce mémoire une peinture de la Franco-canadienne dans le théâtre des Prairies, plus particulièrement celle de ses épreuves, de sa lutte et de son rôle actif dans le paysage communautaire fransaskois. Nous nous sommes penchés sur l'étude de plusieurs pièces publiées dans les volumes du *Théâtre fransaskois*, ainsi que celle de *La Trahison* de Laurier Gareau (2004) et de *Bonneau et la Bellehumeur* de Raoul Granger (2012), qui nous renvoient à une époque marquée par la figure héroïque et résiliente de l'épouse et de la mère franco-catholique. Nous avons également parcouru des textes dramatiques tels que *Le Mariage d'la fille* Gareau de Raoul Granger (2005), *Husky Stop* (2008) et *La grande vague* (2013) de Laurier Gareau, *Tournesol* (2006), *Foyer* (2007) et *La Maculée* (2012) de Blais-Dahlem, ainsi que certaines pièces de *Chemin faisant* (2012), qui s'attardent sur les traits et la quête identitaire de la Canadienne française des Prairies de l'après-guerre ou de la nouvelle Fransaskoise. L'analyse minutieuse de ces œuvres nous ont conduits à faire ressortir les obstacles, les souffrances, mais aussi l'esprit d'endurance ou de revendication de la femme canadienne française durant l'époque où l'empire de l'Église catholique dominait dans le paysage social et économique des Prairies, et après cette époque.

Notre analyse des personnages féminins tels qu'Alexandrine et Liliane dans *De blé d'Inde et de pissenlits* d'Archambault, qui évoluent dans le milieu rural et patriarcal de l'ère pionnière et des premières décennies du vingtième siècle, fait ressortir des conditions géographiques, atmosphériques et de vie ardues, le sentiment de dépaysement, d'isolement et d'ennui, mais aussi l'image mythique de l'épouse irréprochable et investie d'une mission

idéologique qui glorifie les racines traditionnelles, ainsi que leur attachement à la terre. Ce sont des personnages submergés par les exigences de la maternité, les tâches domestiques et agricoles, que l'Église et l'autorité masculine engagent dans la voie de la défense du français et de la foi catholique, et dont les qualités si nombreuses font d'eux des êtres hors du commun ou suprahumains. Dans les pièces de l'après-guerre, tandis que le courant du protestantisme évangélique s'impose, forçant la minorité catholique à prendre conscience qu'elle n'est qu'une minorité parmi d'autres, les personnages féminins comme la Françoise de Blais-Dahlem affrontent la perte de leur droit de parler le français à l'école ou de leur droit à une éducation en français, ou de leur droit de pratiquer leur religion sans représailles. Alors qu'après les années 50, les travaux agricoles occupent de moins en moins une place majeure dans le quotidien féminin, les discours du milieu familial expriment une nostalgie du passé qui s'associe à l'image de la femme perçue comme outil de valorisation des valeurs traditionnelles, ainsi les discours de la famille de la fille Gareau chez Raoul Granger. Toutefois, avec le recul de l'image mythique qui la caractérisait autrefois, la Canadienne française des Prairies se sent de plus en plus motivée par le désir de devenir plus autonome et de revendiquer des droits qui l'amènent à lancer un défi au père et à l'époux, à faire figure de rebelle, et à s'ouvrir à la diversité, comme les personnages féminins de *La grande vague* de Gareau. Nous retrouvons chez tous ces personnages féminins un sentiment de malaise intérieur, qu'il soit lié au sentiment de déracinement, d'isolement physique, langagier ou culturel, ou à celui d'être marginalisés ou traités comme l'étrangère dans leur milieu familial, social ou institutionnel.

Notre mémoire est ainsi passé de l'image et de la voix de la pionnière, idéal féminin à la fois asservi et valorisé de par son attitude de sacrifice et ses multiples responsabilités de mère et d'épouse défenderesse des lois traditionnelles et morales de la paroisse catholique, assumant

même parfois des tâches masculines, à la femme qui, émergeant de l'effritement de l'Église catholique et sachant qu'elle appartient à une minorité qui se définit par rapport au groupe anglophone dominant, devient finalement un actant qui s'impose dans la société fransaskoise pour revendiquer ses droits et transgresser l'ordre normatif ou patriarcal, telle qu'Amanda et sa fille Mona dans *La grande vague* de Gareau. Or, la femme qui se situe entre la figure de la mère mythique et celle de la femme rebelle et revendicatrice de ses droits en tant que femme et porte-parole du peuple fransaskois, se placent certaines voix qui choisissent, comme la Françoise de Blais-Dahlem, la voie suicidaire dans un désir douloureux de fuir les rôles féminins définis par l'autorité masculine ou institutionnelle qui entend étouffer la voix féminine. Qu'elle soit Alexandrine de *De blé d'Inde et de pissenlits*, Marguerite de *Bonneau et la Bellehumeur*, Françoise de *La Maculée* ou Bijou de *Foyer*, la Canadienne française des Prairies participe tout au long des décennies à l'avancement de la communauté francophone écrasée sous le poids des obstacles d'ordre géographique, socio-économique et culturel, à l'affirmation des droits du peuple fransaskois comme à celle des droits de la femme. Toutefois, nous devons souligner, pour reprendre les observations de Marie-Diane Clarke, que cette voix féminine devient également, au cours des dernières années, une figure de plus en plus « hybride » qui se situe dans un « entrecroisement d'histoires » (164), comme le révèlent les personnages féminins de *Départs* de David Baudemont dont les propos évoquent les obstacles vécus par les voix minorisées du Canada et de l'Europe. Explorant la « relation entre les francophones et un environnement qui n'est pas seulement francophone, mais aussi anglophone, allemand, ukrainien, polonais, ou même argentin » (Clarke 165), les créateurs des personnages féminins fransaskois de la dernière décennie, porte-parole de la nouvelle réalité démographique fransaskoise, rejoignent l'optique de Laurier Gareau qui déclare lors d'une entrevue menée par Roger Léveillé que ces dramaturges

ont bien créé des pièces « fransaskoises », mais des pièces qui « ne regardent pas uniquement le nombril de la Saskatchewan » (17). La trajectoire du personnage féminin fransaskois se mêle ainsi à celle du « personnage fransaskois minoritaire parti à la recherche du geste solidaire qui contribue à combler le trou de mémoire de toutes les voix minoritaires » (Clarke 168-169).

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES PRIMAIRES

Archambault, Lorraine. *De blé d'Inde et de pissenlits* dans *Le Théâtre fransaskois* Tome 1. Regina : Éditions de la nouvelle plume, 2006. Print.

Blais-Dahlem, Madeleine. *Tournesol* dans *Le Théâtre fransaskois* Tome 4. Regina : Éditions de la nouvelle plume, 2006. Print.

Blais-Madeleine-Dahlem et al. *Chemin faisant*. Regina : Éditions de la nouvelle plume. 2012. Print.

---. *Foyer* dans *Le Théâtre fransaskois* Tome 2. Regina : Éditions de la nouvelle plume, 2007. Print.

---. *La Maculée*. Regina : Éditions de la nouvelle plume, 2012. Print.

---. *La Voix de mon père*. Regina : Éditions de la nouvelle plume, 2015. Print.

Gareau, Laurier. *La grande vague*. Regina : Éditions du Blé, 2013. Print.

---. *Husky Stop* dans *Le Théâtre fransaskois* Tome 3. Regina : Éditions de la nouvelle plume, 2008. Print.

---. *La Trahison*. Regina : Éditions de la nouvelle plume, 2004. Print.

---. *Le Bad Guy et la veuve*. Regina : Éditions du Blé, 1989. Print.

Granger, Raoul. *Bonneau et la Bellehumeur ou on va libérer Riel*. Regina : Éditions de la nouvelle plume, 2012. Print.

---. *Le Mariage d'la Fille Gareau* dans *Le Théâtre fransaskois* Tome 1. Regina : Éditions de la nouvelle plume, 2005. Print.

SOURCES SECONDAIRES

Bale, Gordon and John E.C. Brierley. « Droits des biens. » *Historica Canada* (2016) : n. pag. Web. 7 Jul. 2017.

Barbeau, Jean. *Manon Lastcall suivi de Joualez-moi d'amour*. Ottawa: LEMÉAC, 1972. Print.

- Beckett, Samuel. *Oh les beaux jours*. Paris : Les Éditions de minuit, 1963-1974. Print.
- Beaulieu Roussel, Frédéric. « De Franco-Canadien à Fransaskois : l'émergence d'une nouvelle identité francophone : À la recherche d'une identité ». *Musée virtuel* 16.2 (2005) : n. page. Web. 20 Mar. 2017.
- Bégin, Pierre-Luc. *Le Génocide culturel des francophones au Canada : synthèse du déclin du français au Canada*. Québec : Éditions du Québécois, 2010. Print.
- Bersianik, Louky. *La Main tranchante du symbole*. Montréal : Les Éditions du remue, 1990. Print.
- Blodgett, E.D. « Le mythe des ethnies dans les romans de l'Ouest canadien : du père dominateur à la mère conciliatrice. » *Voix et Images* 9.1 (1983) : 119-137. Web. 9 Oct. 2016. erudit.org
- Brodeur, Violette, Suzanne G. Chartrand, Louise Corriveau and Béatrice Valay. *Le mouvement des femmes au Québec: Études des groupes montréalais et nationaux*. Montréal : 1978. Web. 7 Oct. 2016.
- Cardinal, Linda. « La Recherche sur les femmes francophones vivant en milieu minoritaire : un questionnement sur le féminisme. » *Des femmes de la francophonie* 5.1 (1992) : 5-29. Web. 11 Oct. 2017. erudit.org
- Charlier, Sophie. « L'Économie solidaire au féminin : quel apport spécifique pour l'empoderamiento des femmes? Une étude de cas dans les Andes boliviennes » (2005). Web.
- Clarke, Marie-Diane et Nicole Mak. « Théâtre amateur et théâtre professionnel en Saskatchewan : d'Unithéâtre à La Troupe du Jour. » *TRiC / RTaC* 33.2 (2012) : 156-172. Web. 15 Sept. 2016. journals.lib.unb.ca
- Conan, Laure. *Si les Canadiennes le voulaient !* Montréal : Leméac, 1974.
- Côté, Nicole. « Elephant wake : élégie pour une culture moribonde, ou fable sur la pluralité des appartenances identitaires ? » *TRiC / RTaC* 33.2 (2012) : 192-206. Web. 5 April 2016.
- Cottréau, Deborah. « Celebrating the Fransaskois Voice : La nouvelle dramaturgie de La Troupe du Jour. » *Recherches théâtrales au Canada* 2.33 (2012) : 250-259. Web. 23 Sept. 2016. journals.lib.unb.ca
- De Beauvoir, Simone. *Le Deuxième sexe I & II*. Paris : Gallimard, 1947. Print.
- « Des histoires : grippe espagnole. » *Musée Virtuel Francophone de la Saskatchewan* : n. pag. Web. 7 Jul. 2017.

- « Des histoires : le suffrage féminin. » *Musée Virtuel Francophone de la Saskatchewan* : n. pag. Web. 7 Jul. 2017.
- Fedigan, Laurence et Gratien Allaire. « Le changement linguistique et culturel et les récits de vie. » Quenneville, Jean-Guy, comp. *À la mesure du pays...* Muenster : St Peter's Press, 1990. 55-65. Print.
- « Fédération provinciale des Fransaskoises ». (2017) : n. pag. Web. 13 Oct. 2017. fransaskois.info
- Forsyth, Louise. « La Maculée de Madeleine Blais-Dahlem : une écriture dramaturgique véridique, ludique et transgressive. » *Recherches théâtrales au Canada* 2.33 (2012) : n. pag. Web. 22 Sept. 2016. journals.lib.unb.ca
- Fouque, Antoinette. *Il y a deux sexes*. Paris : Editions Gallimard, 1995. Print
- Fournier, Isabelle. « Le mythe de la mère et la dénégation de la sexualité féminine dans les Romans de la terre au Québec. » *Féminisme et littérature* 137 (2005) : 47-49. Web. 11 Oct. 2017.
- Freud, Sigmund. *L'Inquiétante étrangeté*. 1919. Web.
- Gagnon, Erica. « S'installer dans l'Ouest : l'immigration dans les Prairies de 1869 à 1914. » *Musée canadien de l'immigration du Quai 21*. Web. 20 Feb. 2017. quai21.ca
- Gareau, Laurier. « L'activité culturelle et artistique dans la communauté franco-canadienne de la Saskatchewan au début du XXe siècle. » *Revue historique* 5.4 (1995) : n. pag. Web. 24 April 2017. musée.societehisto.com
- - - . « Les Fransaskois et le système scolaire – un bref historique. » *Revue historique* 2.3 (1992) : n. pag. Web. 11 Oct. 2017. musée.societehisto.com
- - - . « Un concours Miss Fransaskoise ? Le Super Fransaskois Show : un défi. » *Revue historique* 17.3 (2007) : n. pag. Web. 25 April 2017. musée.societehisto.com
- Genuist, Monique. *La Ruée vers l'Ouest : l'histoire au féminin*. Regina : Éditions de la nouvelle plume, 2010. Print.
- - - . « Les voix du vent chez Gabrielle Roy. » Quenneville, Jean Guy, comme. *À la mesure du pays...* Muenster: St Peter's Press, 1990. 157-164. Print.
- Genuist, Paul. « Les errances d'une institutrice dans l'Ouest canadien. » Quenneville, Jean-Guy, comp. *À la mesure du pays...* Muenster : St Peter's Press, 1990. 191-199. Print.
- Gouvernement du Canada. « Droits des femmes. » (2016): n. pag. web. 7 July 2017.

www.canada.pch.gc.ca

Harvey, J. Carol. « La nouvelle francophone dans l'Ouest canadien. » *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* 28.1 (2016): 1-8. Web. 13 Nov. 2016. erudit.org

Hubert, Marie-Claude. *Le théâtre, 2e édition*. Paris: Armand Colin, 2014. Print.

Hylton, John H. *La délinquance sexuelle chez les Autochtones au Canada*. 2002. Web.

James-Abra, Erin et al. « Grippe. » *Historica Canada* (2009): n. pag. Web. 19 Sept. 2017. encyclopediecanadienne.ca

Juteau-Lee, Danielle. « La Production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idée ». *Sociologie et Sociétés* 15. 2 (1998) : 39-55. Web. 11 Oct. 2017. books.google.ca

Lacroix, Denis et Rao, Sathya. « Histoires de pionniers dans l'Ouest canadien : le cas d'Un Héros malgré lui de Marcel Durieux. » *Voix Plurielles* 8.2 (2011) : 79-93. Web. 25 Sept. 2016. academia.edu

Ladouceur, Louise. « Les théâtres francophones de l'Ouest canadien : investir sa marginalité. » *Recherches théâtrales au Canada* 2.33 (2012) : 135-139. Web. 23 Sept. 2016. journals.lib.unb.ca

Lafontant, Jean. « Le mouvement des femmes et l'État. » Fauchon, André, edit. *Langue et communication*. Saint-Boniface : Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, 1990. 151-158. Print.

Lalonde, André. « Une mémoire de la nation. Les Fransaskois. » Jacques MATHIEU. *La mémoire dans la culture*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, 1995. 137-150. Web. 11 Sept. 2017.

- - -. « L'Église catholique et les Francophones de l'Ouest, 1818-1930. » *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, Sessions d'étude*, 50 (1983): 485-497. Web. 11 Sept. 2017.

« Les minorités francophones au Canada et les lois antifrancophones : l'idéologie orangiste. » (2017) : n. pag. Web. 4 Sept. 2017.

Léveillé, J.R. « Entrevue avec Laurier Gareau, le parrain du théâtre fransaskois. » *Liaison* 135 (2007) : 17-20. Web. 13 Nov. 2016. erudit.org

McNaughton, Violet Clara. « Encyclopedia of Saskatchewan : A Living Legacy. » *The Encyclopedia of Saskatchewan* (1920): n. pag. Web. 15 Sept. 2017. esask.uregina.ca

McNaughton, Violet Clara. « Encyclopedia of Saskatchewan : A Living Legacy. » *The Encyclopedia of Saskatchewan* (1920): n. pag. Web. 15 Sept. 2017. esask.uregina.ca

- Miller, Courtney. *All alone avec soi-même : énonciation et identité dans le monologue fransaskois*. Diss. Université Laval, 2013. Print.
- Milot, Jean. « La Mortalité infantile au tournant du XXe siècle au Canada français » (2010) : n. pag. Web. 16 Jun. 2017. ncbi.nlm.nih.gov.
- Moquais, Pierre-Yves. *Histoire(s) de famille : mémoire et construction identitaire en Fransaskoisie*. Regina : Éditions de la nouvelle plume, 2012. Print.
- Nadeau, Jean-François. « La famille sans compter : Une histoire des naissances au Québec. » *Le Devoir* (2012) : n. pag. Web. 12 Sept. 2016. m.ledevoir.com.
- Nelson, C. Ian. « Unithéâtre prépare le terrain de la Troupe du Jour : les liens d'Unithéâtre avec la communauté francophone. » *TRiC / RTaC* 33.2 (2012). Forum : 240-249. Web. 12 Sept. 2016.
- Nelzin-Santos, Anthony. « Les Français des Prairies canadiennes (1870-1915) : étude de cas : le Battlefords ». Diss. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2011. Web. 27 Sept. 2017.
- Nolette, Nicole. « Monodrame, récit de vie et théâtre post-identitaire de l'Ouest canadien. » *Recherches théâtrales au Canada* 33.2 (2012): 207-223. Web. 13 Nov. 2016. journals.lib.unb.ca
- Paris, Catherine. « Louis Riel : Du personnage historique au personnage mythique et fictif. » Diss. University of British Columbia, 1980. Print.
- Paul, Pauline. « Les Soeurs Grises : premières infirmières de l'Alberta. » Allaire, Gratien, Paul Dube, and Gamila Morcos, comps. *Après dix ans... Bilan et prospective*. Edmonton: Printing Services, University of Alberta, 1991. 229-236. Print.
- Pilote, Annie et Jo-Anni Joncas. « Minorités linguistiques et société : la construction identitaire linguistique et culturelle durant un programme universitaire d'éducation en français en milieu minoritaire : Le cas de cinq étudiants fransaskois ». *Diversité, frontières ethno-linguistiques et éducation au Québec et au Canada* 7 (2016). Web. 7 Nov. 2016.
- Poliquin, Laurent. « De l'impuissance à l'autonomie : évolution culturelle et enjeux identitaires des minorités canadiennes-françaises dans les journaux et la littérature pour la jeunesse de 1912 à 1944. Thèse : Université du Manitoba, Department of French, Spanish and Italien, 2012.
- Pontbriand, Michèl. « Voix francophones dans la littérature de l'Ouest canadien - Une volonté de durer ». *Le Devoir : Libre de penser* (2007) : n. pag. Web. 22 Sept. 2017. redevoir.com
- Poulin-Denis, Gilles. *Rearview* dans *Le Théâtre fransaskois* Tome 5. Montréal : Dramaturges éditeurs, 2009. Print.

- Puccini, Paola. « L'autotraduction comme malheureuse nécessité : le cas de *La Maculée/Stain* de Madeleine Blais-Dahlem ». *Inter francophonies* 6 (2015) : 51-70. Web. 23 Sept. 2016. interfrancophonies.org
- Saint-Martin, Lori. *Le Nom de la mère. Mères filles et écritures dans la littérature québécoise au féminin*. Québec : Nota Bene, 1999. Print.
- Schwinghamer, Steven. « C'est une drôle d'affaires : les groupes religieux indésirables et l'immigration canadienne après la Seconde Guerre mondiale. » (2016) : 48-57. Web. 15 Sept. 2016.
- Sifton, Sir Clifford. « The Immigrants Canada wants. » *Magazine MacLean's* (1922): Web. 28 April 2017. archives.macleans.ca
- Sigur-Cloutier, Françoise. « Bonneau et la Bellehumeur / Bonneau and Miss Bellehumeur dans les coulisses du destin de Louis Riel. » *Éditions de la nouvelle plume* 2.33 (2012) : 30. Web. 23 Sept. 2016. francosaskatoon.ca
- Sinatra, Francesco. « Étranger singulier ou la passion de l'exil. » *Filigrane* 5 (1996) : 62-71. Web. 21 Sept. 2016.
- Soulodre, Cheryl. « Laurier Gareau, Dramaturge de l'Ouest canadien. » *Études canadiennes/ Canadian Studies* 51 (2001) : 175-186. Print.
- Strong Boag, Veronica. « Droit de vote des femmes au Canada. » *Historica Canada* (2016): web. 7 Jul. 2017. <http://www.encyclopediecanadienne.ca>
- Table de Concertation des groupes de femmes de Lanaudière. « Qu'est-ce que le féminisme ? » Web. 20 Mar. 2017. femmeslanaudiere.org
- Tassé, Joseph. *Les Canadiens français de l'Ouest, Tome Seconde*. Montréal, 1878.
- Tessier, Lucille. « Document d'information : La vie culturelle dans deux localités d'expression française du diocèse de Gravelbourg (Willow Bunch et Gravelbourg) 1905 - 1930. » *Perspectives sur la Saskatchewan française*. Regina : Société historique de la Saskatchewan (1983) : 237-244. Web. 21 Feb. 2017.
- Verville, Simone. « La Saskatchewan au 20e siècle : mouvement de la population et le mythe de l'agriculture. » *Musée virtuel francophone de la Saskatchewan* 12.1 (2001) : n. pag. Web. 25 Feb. 2017. musée.societehisto.com
- - -. « Quatre générations de femmes francophones en Saskatchewan. » Diss. Université de Manitoba (2005). Web.
- Viau, Robert. « La mythification de l'espace dans *Un homme se penche sur son passé* de

Maurice Constantin-Weyer » dans *À la mesure du Pays...* Muenster : St Peter's Press, 1990. 219-231. Print.

«Violet McNaughton : The Mighty Mite », *Mighty Women : Stories of Women Pioneers*. Vancouver: Greystone Books, 1995. 175-180. Web. 15 Sept. 2017.
encyclopediecanadienne.ca

Ward, Peter. « Histoire du mariage et du divorce. » *Historica Canada* (2006) : n. pag. Web. 20 June 2017. encyclopediecanadienne.ca